L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 MAI 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE, E. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HAMBY.
No 32, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 9 MAI.

Intolérance et Hypocrisie.

Le commerce, l'industrie, l'esprit d'entreprise, l'audace heureuse des spéculations, ont assuré au Nord des Etats Unis la supériorité sur le reste de l'Union. Mais si l'activité humaine s'y exerce sur une plus grande échelle le fanatisme philanthropique et religieux y règne sans partage et tend à y établir une tyrannie contre laquelle se révoltent à la fois l'honneur et la conscience.

C'est au Maine qu'a d'abord été votée la célèbre loi qui proscrit l'usage des boissons spiritueuses et qui prétend imposer la sobriété aux ivrognes. Elle n'a eu d'autre effet que d'ajouter l'hypocrisie au nombre des vices déjà trop nombreux de nos concitoyens du Nord. Toutes les lois du Maine qu'il soit possible d'imaginer n'empêcheront pas les yankees de s'enivrer. C'est un besoin de leur nature, c'est presque une nécessité de leur climat. Ils ont bu et ils continueront de boire. On ne pourra jamais les astreindre à l'usage de l'eau froide sans mélange de gin ou de brandy. Il leur faut le grog national, le rhum, l'eau de vie et les autres spiritueux qui, habilement combinés, font, nous devons en convenir, de délicieux breuvages. Sans être yankee il est permis d'apprécier certaines préparations qui, nous en sommes surs, n'obtiendraient pas moins de succès à Londres et à Paris, qu'à New-York ou à la Nlle Orléans. La loi du Maine les a-t-elle supprimées! Eh! non, seulement elle a obligé les citoyens à les savourer dans une arrière-boutique, dans une pharmacie ou en famille. Elles ont aujourd'hui l'attrait du fruit défendu : voilà jusqu'à ce moment le seul effet de l'inutile rigueur déployée par la législature du Maine et par celles des autres Etats qui l'ont imitée.

L'hypocrisie est passée dans les mœurs d'un grand nombre de nos concitoyens du Nord. C'est un fait que l'on ne peut pas se dissimuler et dont nous avons tous les jours de nouvelles preuves. Mais l'hypocrisie mène à l'intolérance : quand on affiche les vertus qu'on n'a pas, on est porté, pour faire croire à sa sincérité, à sévir contre ceux qui n'emploient pas les mêmes ruses. Tant pis pour les esprits droits et honnêtes à qui répugne le rôle ignoble de Tartuffe : ils sont impitoyablement sacrifiés.

L'intolérance a fait de la plupart des habitans du Nord des négrophiles et des sectateurs furibonds. Non seulement ils appellent les foudres du ciel sur la tête des propriétaires d'esclaves, mais ils repoussent avec horreur toutes les doctrines religieuses qui s'écartent de la leur. Ils en veulent surtout aux catholiques qu'ils croient soumis aveuglément à la domination temporelle du pape. Le successeur de St Pierre leur fait une peur affreuse : c'est lui qui doit escamoter nos libertés et livrer le pays aux jésuites. Aussi ne rêvent-ils que la démolition des couvents et la destruction des monastères. S'ils ne les renversent pas, c'est qu'ils respectent la loi qui réprouve de pareilles violences.

La Législature du Massachusetts, partageant ces funestes préventions, a nommé récemment un comité pour examiner sous ne savons quel couvent. Les législateurs chargés de cette délicate mission l'ont remplie d'une manière infame. Egarés sans doute par de sottes lectures et pensant qu'ils avaient à faire à des femmes plus que légères, malgré la retraite absolue dans laquelle elles vivaient, ils se sont permis à leur égard des propos qui eussent fait monter le rouge de la honte au front d'une poissarde. Rendons cependant cette justice à l'opinion, dans le Massachusetts comme dans les autres Etats du Nord, qu'elle a stigmatisé la conduite du comité. La presse de Boston, de New York, de Philadelphie, &c., s'a énergiquement flétrie et a demandé justice et protection pour les religieuses des couvents catholiques.

Cet élan de l'opinion, cette spontanéité de l'indignation publique, cette vigoureuse protestation des esprits éclairés contre de funestes tendances, sont un heureux symptôme et nous rassurent pour l'avenir. L'intolérance qui règne encore dans certains Etats de l'Union disparaîtra avec les derniers vestiges du passé. Nous ne sommes pas au lendemain du débarquement des puritains. La liberté de conscience et des cultes est une des plus précieuses conquêtes de notre révolution. La raison du peuple saura la protéger contre le fanatisme et l'intolérance.

La Presse associée et les Compositeurs.

On trouvera plus loin les explications que les propriétaires associés de la Nlle-Orléans, comprenant le *Bulletin*, le *Courrier*, le *Crescent*, l'*Abeille*, le *Delta* et le *True Delta*, ont cru devoir soumettre au public au sujet du différend qui s'est élevé ces jours derniers entre les propriétaires des journaux que nous venons de nommer et leurs compositeurs. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur ce document qui établit assez clairement la question pour que tout commentaire de notre part devienne ici inutile.

La Presse associée et les imprimeurs.

AU PUBLIC.

Le récent différend entre la «Presse associée» et les compositeurs nécessite certaines explications pour que la question soit parfaitement comprise. Néanmoins, avant d'aborder cette tâche, nous croyons devoir dire que l'Association des journaux a été fondée pour obtenir, par le télégraphe, à un prix raisonnable, les nouvelles les plus authentiques des marchés d'Europe et des Etats-Unis, comme aussi pour mettre un terme aux entreprises de certaines spéculateurs étrangers qui, appuyés par un journal, le *Picayune*, opéraient avec certitude sur le marché, au grand préjudice du commerce local.

Voilà ce que se proposait l'Association, et rien de plus. Mais une société connue sous le nom de «Union Typographique de la Nouvelle-Orléans» ayant jugé à propos d'intervenir dans nos affaires, les soussignés se sont adressés à elle au nom de la «Presse associée», ce qu'ils n'eussent pas fait comme individus, leur dignité, leur indépendance et la pratique des affaires le leur interdisant. Ils ont eu également recours à ce moyen pour prévenir tout malentendu entre eux et leurs compositeurs et pour régler d'une manière satisfaisante l'objet de leur légitime réclamation. Voici la lettre qu'ils ont adressée à «l'Union Typographique», laquelle s'est, de son propre chef, érigée en tribunal :

«Au président et aux membres de l'Union «Typographique de la Nouvelle-Orléans.

«Messieurs,

«La diminution des affaires dans l'industrie du «journalisme, cette année et l'année précédente, «l'augmentation du prix du papier et des autres «matériaux, ainsi que la concurrence qui existe «pour la publication des avis dont le nombre «tend à décroître, obligent les propriétaires de «journaux composant la Presse Associée de vous «demander la reconsidération d'une résolution, «votée par vous il y a environ un an, et par laquelle le prix de la composition a été porté de «40 à 50 CENTS les mille m. Dans l'état présent «des affaires, il nous est impossible de continuer «à payer le prix actuel qui est hors de proportion «avec les bénéfices résultant de l'industrie du «journalisme et avec le tarif établi dans d'autres «villes où la vie est aussi cher qu'à la Nouvelle-Orléans.

«Nous voulons que notre travail soit rétribué «et que le vôtre le soit aussi. Nous désirons vivement conserver les relations amicales qui «existent entre les éditeurs de la presse associée et les compositeurs; mais comme la publication d'un journal ne peut plus être maintenue ici au prix actuel, nous sommes persuadés «que vous accéderez à notre demande de ramener le tarif de la composition à l'ancien et «juste taux de quarante CENTS par mille m.

«Comptant sur une prompte réponse, nous «avons l'honneur, messieurs, etc.»

Nous avons adressé cette lettre à l'Union Typographique qui, quinze mois auparavant, sans plainte préalable de la part des compositeurs employés par nous, avait augmenté le prix de la composition de vingt-cinq pour cent, forçant ainsi ces ouvriers industrieux, qui étaient satisfaits de leur rémunération, de prendre vis-à-vis de leurs patrons une attitude hostile, tandis que, de leur propre aveu, ces derniers s'étaient toujours montrés justes et équitables à leur égard.

Nous avons accepté l'augmentation de prix sans murmurer, jusqu'au mois de janvier dernier, époque à laquelle les journaux, comme toutes les autres branches d'industrie et de commerce, se sont trouvés fort embarrassés, et ce n'est que sous la pression de la nécessité que nous nous sommes adressés à l'Union Typographique. Cette société néanmoins a refusé ses voies et a déclaré que le prix de la composition serait maintenu.

Sous l'ancien tarif, les ouvriers avaient quarante *cents* par mille m, ce qui constituait la rétribution la plus élevée qui fût payée dans aucune ville de l'Union et probablement de ce continent, à l'exception peut-être de la Californie. Ce salaire permettait à de bons compositeurs de faire de vingt à vingt-cinq piastres dans les six jours de travail de la semaine, en fixant à une moyenne de dix heures la journée de travail.

Afin que le public puisse se faire une juste idée du caractère exclusif de l'Union Typographique et des prétentions inadmissibles qu'elle affiche, nous allons reproduire ici quelques clauses de sa constitution.

Le premier article porte que «l'Union fixera une échelle de prix pour les imprimeurs de cette ville, et tout imprimeur qui travaillera pour un salaire moindre que celui qui aura été ainsi établi ne pourra pas être membre de l'Union.»

On doit se rappeler que «l'Union» se compose d'une grande majorité des imprimeurs de la ville et exerce une juridiction incontestée sur les hommes du métier. Tout imprimeur, en dehors même de la société, qui travaille pour un salaire inférieur au taux établi par celle-ci, est regardé par les membres de l'association. Ces derniers se retireraient immédiatement d'un atelier où serait employé un imprimeur travaillant au-dessous du cours; cet imprimeur, dans l'argot du métier, est appelé *rat*. Il est résulte que le premier article de la constitution de l'Union typographique prive de travail l'ouvrier qui aura été accepté de ses patrons un prix inférieur à celui accepté par la société. Les ateliers d'imprimerie de la Nouvelle-Orléans, comme ceux de toutes les autres villes où existent de pareilles sociétés, sont donc soumis à l'autorité tyrannique et illimitée de l'Union typographique.

L'article 11 de la constitution est ainsi conçu : «Dans chaque atelier d'imprimerie compris «dans la juridiction de cette société, où sont «employés des membres de l'Union, il sera «établi un Chapitre que présidera un ouvrier «expérimenté, et celui-ci sera désigné officiellement sous le nom de Père du Chapitre. A «ce Chapitre seront référés les différends qui «pourront s'élever entre les patrons et les employés, en parlant les imprimeurs eux-mêmes, «et ces différends seront réglés par le Chapitre; «mais dans le cas où l'une des parties croirait «avoir à se plaindre de la décision des arbitres, «le Père du Chapitre devra soumettre le cas à «l'Union, dont la décision sera sans appel.»

Ce mode extraordinaire d'arbitrage, au moyen d'un Chapitre, est de nature à exciter un profond étonnement. Les arbitres sont choisis exclusivement parmi les amis et les champions de l'une des parties intéressées, et si leur arrêt n'est pas satisfaisant la question est soumise à l'Union typographique, c'est-à-dire à un tribunal qui ne représente encore qu'une seule des parties intéressées et où les propriétaires de journaux n'ont pas de voix. Peut-on concevoir quelque chose de plus monstrueux et de plus inique?

Art. 14—Aucun sociétaire de l'Union ne travaillera à un journal anglais, paraissant quotidiennement et le matin, dans lequel sera employé un apprenti.

Les extraits que nous venons de donner feront connaître au public le caractère de cette société qui s'est emparée du contrôle absolu de tout ce qui concerne l'imprimerie à la Nouvelle-Orléans; en effet, ils prouvent que le taux des salaires est fixé non par des hommes actuellement employés, non par des compositeurs honnêtes, industrieux et intelligents, mais par une Association composée de tous ceux qui prétendent appartenir à cette profession; un nombre de ces sociétaires, il s'en trouve qui ne se sont jamais occupés d'imprimerie; ces prétendus compositeurs vivent, depuis longues années, aux dépens de cette société, et sont toujours disposés à se prêter aux honteuses menées de tout parti ou faction politique qui semble triompher, et cela dans le but d'obtenir des places qui leur permettent de vivre sans travailler; des gens, enfin, qui ne sont appelés ni par leur conduite, leur éducation, leur intelligence ou leur honnêteté à dicter des lois.

Parmi les nombreuses preuves du despotisme et de la tyrannie de cette Association, nous citerons les faits suivants qui ont eu lieu lorsque les ouvriers se sont mis en grève : Pendant la crise qui s'est élevée entre la Presse associée et l'Union, deux jeunes compositeurs créoles avaient été engagés pour la partie française de l'*Abeille*. Il avait été convenu que pour échapper à toute objection qui pourrait être faite par l'Union, ils seraient employés à *la journée*, à raison de cinq piastres. Cette convention faite et les propriétaires de l'*Abeille* s'étant engagés à donner, à ces deux jeunes gens, un emploi permanent lorsque les difficultés, existant en ce moment, auraient été aplanies, ces deux ouvriers se mirent à travailler. Lundi, lorsqu'ils voulurent prendre l'ouvrage on leur fit savoir que les compositeurs réguliers ne travailleraient pas avec eux.

Ils demandèrent alors à quelques membres s'ils pouvaient être admis dans l'association typographique de l'Union, s'engageant à se soumettre à ses règlements; on leur répondit qu'ils n'étaient que des *rats* et ne pouvaient entrer dans la société.—Ainsi, pour ce seul fait d'avoir travaillé un *jour* pour l'*Abeille* à un taux plus élevé que 50 sous par mille m, ces jeunes gens nés et élevés à la Nouvelle-Orléans, se verront probablement dans l'impossibilité de trouver de l'emploi, et forcés d'avoir recours à une autre profession que celle qu'ils connaissent, de mourir de faim ou encore d'aller chercher, sur une terre étrangère, les moyens d'existence qui leur ont été enlevés, dans leur propre pays, par un décret arbitraire et inique d'une société qui n'a aucune responsabilité.

Déjà la funeste influence de cette société se fait sentir pour les ordres d'impression envoyés aux villes du Nord, où le taux des salaires est fixé d'une manière plus équitable, et où des tentatives semblables à celle que vient de faire ici l'Association Typographique de l'Union, ne peuvent, en aucun cas, réussir.

L'Union, ainsi qu'on pourra le voir en se référant au premier article de la constitution de cette société, adopte des prix répondant aux vues de la majorité de ses membres hétérogènes—Par l'article onze, elle place dans chaque imprimerie, un fonctionnaire ayant le titre de «Père du chapitre», compositeur chargé d'aplanir toutes les difficultés qui pourraient s'élever entre les employés et les propriétaires des différentes imprimeries; et conformément à l'article quatorze, aucun apprenti ne pourra être employé sur la partie anglaise d'un journal quotidien, paraissant le matin, sous peine de voir l'atelier entier abandonner immédiatement l'imprimerie.

Ceci posé, on voit que cette société enlève aux propriétaires des journaux de la ville, tout moyen de diriger leurs propres affaires, et s'arroge, non-seulement, un droit exorbitant de dicter avec toute lâche liberté et de justice, mais encore réclame un pouvoir qui, une fois acquis, aurait pour triste conséquence d'exclure d'une profession honorable, tous les jeunes gens de cette ville.

Dans le but de maintenir nos droits, d'avoir quelque contrôle sur nos propres affaires, nous avons fait venir de New-York un certain nombre d'ouvriers, destinés à remplacer ceux qui, ainsi que nous avions tout lieu de le croire, n'accepteraient pas les arrangements justes et équitables que nous allions proposer. Alors arrivés, nous trouvâmes, parmi les compositeurs, les anciens ateliers nous abandonneraient, quelques-uns des premiers nous signifièrent leur intention de suivre les ateliers, et les autres nous abandonnèrent le champ. L'Union employa via à tous les moyens pour détourner les nouveaux venus de leurs engagements : menaces, promesses fallacieuses, argent, &c; et il s'est trouvé un journal assez vil pour prendre la position encore plus difficile, en dénaturant les faits qui avaient donné lieu à la crise; ce journal, c'est le *Picayune*.

Ce qui rend inqualifiable la conduite du *Picayune*, c'est que le principal propriétaire de ce journal a non seulement tenté de faire partie de la Presse associée, mais encore, a, il y a quelque mois, déclaré à un de nos associés qu'il était prêt à marcher avec nous afin d'obtenir la réduction de la composition à un taux juste et équitable.

Par suite de menaces faites aux nouveaux arrivés, qui dès lors ont été tellement intimidés que leurs services nous sont devenus presque inutiles, de l'abandon de certains d'entre eux, abandon qui a eu pour cause la violence ou l'intimidation, nous avons été forcés de nous soumettre aux exigences de l'Association Typographique de la Nouvelle Orléans, et d'accepter toutes les conditions qu'il lui a plu de nous imposer.

Aucune différence d'opinion n'existe actuellement et n'a jamais existé entre les soussignés eux-mêmes relativement à ce qui a été fait; ils ont toujours agi d'un commun accord, et ils placent sous les yeux du public l'exposé de cette affaire, prêts à se soumettre au verdict qui sera rendu par la communauté; que ce verdict leur soit favorable ou non. Nous étions unis d'abord et nous continuerons, en ce qui concerne la direction de nos affaires, quelle que soit d'ailleurs la divergence de nos opinions et de notre conduite sous tous les autres rapports.

I. G. SEYMOUR,
Propriétaire du *Bulletin*.
G. F. WEISSE & Co,
Propriétaires de l'*Abeille*.
EMILE LA SERE & Co,
Propriétaires du *Courrier de la Louisiane*.
NIXON ADAMS & Co,
Propriétaires du *Crescent*.
JOHN HEISS & Co,
Propriétaires du *Daily Delta*.
JOHN MAGINNIS,
Propriétaire du *True Delta*.

THEATRE D'ORLEANS—Le bénéfice de Mme Laget P anterre a lieu demain. Le ban et l'arrière-ban des habitués du Théâtre d'Orléans assisteront à cette solennité. Mme Laget est une des artistes les plus remarquables qui soient jamais venues à la Nouvelle-Orléans, et elle a été appréciée comme elle méritait de l'être par le public éclairé de notre ville. Elle annonce pour jeudi les *Martyrs*.

LA FAMILLE ABDALA—Ces artistes ont obtenu un succès étourdissant à la représentation de dimanche dernier. C'est la première fois, si nous ne nous trompons, qu'ils paraissaient au théâtre d'Orléans. Ils partent aujourd'hui ou demain pour Baton Rouge et nous ne doutons pas qu'ils n'y fassent fureur. Espérons qu'à leur retour ils s'entendront avec le directeur du théâtre d'Orléans pour donner une série de représentations.

VENTE IMPORTANTE.—M. Vignié, encanteur, procède demain, jeudi, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, à une vente importante. Les propriétés qui seront mises à l'enchère sont situées en partie sur le Vieille-Levée et en partie dans les rues qui viennent y aboutir. La plupart forment l'angle des rues et ont une valeur qu'il est facile d'apprécier par la lecture de l'avis publié plus loin. Nous appelons sur cette vente importante l'attention des capitalistes et des hommes d'affaires, car il s'agit de propriétés qui rapportent un revenu considérable. Les conditions sont très avantageuses.

SUCCESSION MANSEY — M. Barnett frère a commencé hier la vente des objets de toilette contenus dans le magasin de Mlle Mansuy, et le succès du premier jour fait bien augurer de ceux qui le suivront. L'encan se continuera aujourd'hui et les jours suivans, jusqu'à ce que toutes les marchandises soient écoulées. Les dames seules assistent aux enchères, et une élégante et nombreuse réunion se pressait hier dans le magasin de Mlle Mansuy.

Les dames de la Nouvelle-Orléans ont organisé une foire au profit du nouvel asile des orphelins dans le 4e district. La foire sera tenue dans la salle des Odd Fellows et sera ouverte jeudi pour continuer vendredi. Nous apprenons avec plaisir que Gottschalk a offert de tenir le piano pendant la soirée.

ECOLE COMMERCIALE DE PELOT—M. Pelot publie plus loin un avis sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs. Comme professeur de tenue des livres, d'arithmétique et d'écriture, il a peu de rivaux. Sa méthode est excellente et lui permet d'abréger, au profit de ses élèves, des études qui le plus souvent sont dépourvues de toute espèce d'attrait.

TEXAS.—Le steamer *Louisiana* nous a apporté hier des journaux du Texas jusqu'au 5 courant. La sécheresse est grande et aussi désastreuse dans cet Etat que dans le nôtre. Il n'est pas tombé une goutte de pluie dans le comté de Lagrange depuis le mois de janvier. Il y a près de trente ans qu'on avait vu pareille sécheresse au Texas.

ST THOMAS.— Il a été reçu à New-York des avis de St Thomas jusqu'au 8 avril. La troupe d'opéra italien qu'avait autrefois réunie Max Sontag et qui se compose de Mme Fiorentini, de MM. Salvi, Bolletti et Bottesini, a passé quelque temps dans l'île et y a donné un grand concert qui a été un véritable événement dans cette petite colonie.—Les navires mouillés dans le port ont arboré leurs pavillons à mi-mât à la nouvelle de la mort de l'empereur de Russie. Le steamer de guerre français *Styx* est arrivé le 17 avril à St Thomas. Le navire de guerre anglais *Medea* est parti le même jour pour aller en croisière.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

ARRIVEE DE L'ASIA A HALIFAX.

NOUVELLES D'EUROPE,
DE CINQ JOURS PLUS RECENTES.

HALIFAX, 7 mai, 10 heures du soir.—Le steamer *Asia*, capitaine Lott, d'arriver ici avec des avis de Liverpool jusqu'au 28 avril, c'est-à-dire de cinq jours plus récents que ceux reçus à New York par l'*Atlantic*.

La guerre.

Les nouvelles politiques sont peu importantes. Rien de nouveau du siége de la guerre. Le bombardement de Sébastopol continuait sans résultat décisif et rien n'était changé depuis le départ de l'*Atlantic*.

Marchés de Liverpool.

Le marché aux cotons de Liverpool a été actif pendant la semaine qui s'est terminée vendredi le 27 avril, et toutes les qualités américaines avaient éprouvé une hausse de 1/16 à 1/8 de penny par livre. Il s'est vendu dans la semaine 102,000 balles de coton. Les belles qualités et les moyennes avaient éprouvé une hausse plus forte que les autres. On cotait : fair Orleans, 6 d; middling Orleans, 5 5/16 d; fair Uplands, 5 3/4 d; middling Uplands, 5 3/16.

Le marché aux céréales était actif et avait éprouvé une hausse. Celle du blé était de 6 d. par 70 livres, celle des farines de 1/6 à 3/1 le baril, celle de maïs de 3/ par 480 livres. On cotait : Western Canal, 3d à 42/6; Ohio, 43/ à 45/ le baril, le maïs blanc, 45/6 à 46 les 480 livres.

Le marché aux provisions était languissant.

Les consolidés avaient fléchi et étaient cotés à la fermeture à 88 7/8.

(Par suite d'un temps d'arrêt dans la transmission des dépêches, il nous est impossible de donner ce matin toutes les dépêches apportées par l'*Asia*. Une partie de ces nouvelles ou le tout a été reçue à New York la nuit dernière, et publiée ce matin dans les journaux de cette ville.

Navigation intérieure.

Vicksburg, 8 mai—Le steamer *Ben Lee* est passé ici ce matin à 10 heures, et le *Dick Keys* à 11 heures; le *Natchez* cette après midi à 1 heure, et le *Southern Belle* à 6 heures. Ils se rendaient à la Nlle-Orléans.

Perte du W. N. Sherman.

Vicksburg, 8 mai—Le bateau à vapeur W. N. Sherman s'est heurté hier contre un chicot dans la rivière Yazoo, audessous du Satartia, et a coulé. Son chargement a été sauvé, mais il est avarié. On pense que le bateau se brisera en deux; il a en ce moment cinq pieds d'eau audessus de son pont.

CHRONIQUE LOCALE.

Les Etats-Unis contre Mr W. G. Kendall, Maître de Poste à la Nouvelle-Orléans.

L'*Abeille* a publié hier un rapport complet des témoignages produits hier dans l'affaire des Etats-Unis contre W. G. Kendall, Maître de Poste à la Nouvelle Orléans. La déposition de M. Blair, agent spécial du gouvernement, est la seule que l'abondance des matières et l'heure avancée nous aient empêché de publier. La voici :

M. E. P. Blair:—La lettre mise à la poste de Carrollton (Mississippi), à la demande du Marshal Hanson et renfermant une traite de $40, est partie de Carrollton le 6 mars et est arrivée à Vicksburg (Le témoin établit ce fait par des documents officiels). Les employés du Bureau de Poste à la Nouvelle-Orléans, exigent ordinairement un reçu des personnes qui retirent des lettres renfermant des valeurs; il n'existe pas de reçu de cette lettre à poste de la Nouvelle-Orléans. Le commis qui aurait naturellement vu la lettre s'il l'avait remise à la personne qui est venue la réclamer, déclare qu'une semblable lettre n'est jamais tombée sous ses yeux et M. Whitman qui avait reçu l'ordre de l'intercepter, ne l'a jamais vue. J'ai vu, à la poste, trois autres lettres adressées au Marshal Hanson. Je les ai ici; je les ai obtenues en donnant un reçu au commis. Je les ai ouvertes et recachetées. La première était timbrée "Houma, Lne, 10 avril," et était écrite par un commis de MM. McDowell, Mills & Co, afin de pouvoir découvrir ce Hanson. Je ne l'ai pas lue, mais celui qui l'a écrite m'en a donné une copie, après m'avoir fait connaître tous les détails. La seconde et la troisième lettre étaient de la main de la femme de Hanson; l'une était datée "29 janvier, Holly Springs, Lafayette County, Tennessee," l'autre "1er avril, Fayette County, Mississippi." Je les ai lues. Le fait qu'il y a pas de comté de ce nom et que, malgré la différence des dates, (janvier et avril), les deux lettres n'ont été annoncées ici que le 15 du dernier, me porte à croire qu'elles sont simulées.

Y avait-il d'autres lettres adressées à Hanson?

Oui, Monsieur : la lettre renfermant des valeurs, reçue à la Nouvelle-Orléans et qui a disparu. Je n'ai pas vu d'autres lettres. (Le témoin raconte la manière dont le commis s'y est pris pour surprendre Hanson.) Holly Springs est dans l'Etat du Mississippi et touche au comté Fayette, dans le Tennessee.

M. Benjamin prie M. Blair d'ouvrir les lettres.

Le témoin s'y refuse. Voici les lettres, dit-il, que je ne juge pas convenable d'ouvrir. Le tribunal en fera ce qu'il voudra.

Le commissaire Lusher doute qu'il ait le droit de cacheter les lettres.

L'avocat de la défense, dit M. Blair, peut les décacheter et les lire s'il lui plaît.

M. Benjamin—Non, je vous remercie; je n'ai pas l'habitude de décacheter les lettres des autres. Vous avez le droit de le faire. Il est étonnant que le témoin produise si complaisamment des lettres défavorables à l'accusé et refuse d'en ouvrir d'autres qui renferment peut être des faits qui lui seraient favorables. M. Blair n'ignore pas la teneur de ces lettres.

M. Blair—Je les ai décachetées, parce que mon devoir l'exigeait. Je me suis acquitté de cette tâche. Ces lettres sont à la disposition du tribunal.

La défense paraissant décidée à interpréter la conduite du témoin comme un refus de fournir des armes contre lui, M. Blair décachète et lit une des enveloppes des lettres et demande à M. Benjamin s'il désire qu'il les lise.

M. Benjamin—Certainement, Monsieur.

M. Blair lit, au milieu des éclats de rire de l'auditoire, les missives dont nous allons donner une traduction que nous avons essayé de rendre aussi près de l'original, en tant qu'il s'agit des sentiments tendres et affectueux.

Comté Lafayette, 29 janvier 1855.

Cher ami—J'ai reçu tout ce que tu m'as envoyé. Je serais contente d'avoir de tes nouvelles ce printemps; je ne vois pas qui aurait pu aller te voir ... [illegible]

Ta chérie, LUCY.

Comté Fayette, Tenn, 1er avril 1855.

Mon chéri,—Il faut que tu aies reçu tout ce que tu m'as envoyé ... [illegible] LUCY HANSON.

M. Benjamin—Vous croyez que ces lettres sont des *attrape nigauds* comme vous les appelez?

M. Blair—Oui, monsieur; je suis convaincu qu'elles ont été fabriquées et envoyées à la Nouvelle-Orléans.

M. Benjamin—A quelle époque avez-vous porté la première accusation contre M. Kendall? Quand avez-vous appris qu'il était accusé?

M. Blair—Je l'ai accusé, la première fois, le 21 avril.

M. Benjamin—C'est précisément cela. Ainsi cette lettre a été écrite vingt jours au moins avant que M. Kendall eût appris qu'une accusation avait été portée contre lui (M. Benjamin oubliait que bien que M Kendall n'ait pas été informé officiellement, avant le 23 avril, qu'on le soupçonnait, il savait depuis le 10 courant que le capitaine Baker ... [illegible]) auparavant, que les agents du Département cachetaient de découvrir le mystérieux Hanson.—Voir témoignage de M. Whitman.)

M. Blair continue—Je me rendis à Holly Springs et dans tous les endroits mentionnés dans la lettre de Mme Hanson, mais je n'y découvris personne du nom de Hanson ou de Mlle Jones, la maîtresse d'école; je n'avais cependant rien négligé pour les trouver. Je suis convaincu que ces lettres sont du faux documents.

M. Benjamin—Qu'est ce qui vous fait croire cela?

M. Blair—D'abord ce que j'ai déjà raconté, puis le fait que l'écriture est évidemment déguisée; ce n'est pas l'écriture naturelle d'une personne. De plus, comment deux lettres adressées au même individu et mises à la poste l'une en janvier et l'autre en avril, pouvaient-elles être annoncées le même jour à la Nouvelle-Orléans? Ce n'est pas à la Nouvelle-Orléans, selon moi, est de nature à faire douter de l'authenticité de ces lettres. En examinant l'écriture attentivement, vous verrez qu'elle est déguisée. Chaque *t*, par exemple, a été refait. Mon opinion est que ces lettres ont été fabriquées dans l'espoir de faire croire qu'il existe réellement un marshal Hanson.

M. Benjamin—Trouvez-vous de la ressemblance entre l'écriture de Mme Hanson et celle de M. Kendall?

M. Blair—Oui, un grand nombre de lettres ressemblent à celles de M. Kendall.

M. Benjamin—Ah! Il est évident, M. Blair, qu'avant de venir ici vous aviez examiné les lettres et que votre opinion était formée.

M. Blair allait répliquer lorsque

M. Benjamin reprend : Veuillez me comprendre, M. Blair; je ne vous blâme pas d'avoir formé une opinion d'avance; il est tout naturel que vous en ayez une. Soyez assez bon pour nous dire pourquoi vous avez refusé de décacheter les lettres de Mme Hanson et quel usage vous aviez l'intention d'en faire si elles n'avaient pas été ouvertes en Cour?

M. Blair—Je n'ai pas jugé nécessaire de les décacheter, parce que les témoignages étaient déjà assez forts et qu'elles étaient inutiles. Mon intention était de les envoyer où sont déposées les lettres non réclamées.

M. Benjamin—Avez vous découvert la lettre de Memphis qui renfermait $600 et a disparu?

M. Blair—Non, monsieur. Une tentative a été faite, mais pas par moi. Nous n'avons pas de preuves qui établissent clairement qu'elle soit arrivée à la Nlle-Orléans. Quant aux autres lettres, c'est différent.

M. Benjamin—Pourquoi n'avez-vous pas dit cela auparavant?

M. Blair—Parce qu'on ne me l'a pas demandé. Je ne croyais pas que cela se rattachât à l'affaire et je me suis tu. Je ne l'ai pas plus parlé que de trente ou quarante autres lettres qui manquaient et dont le département s'occupait.

M. Benjamin—Cela va sans dire.

M. Morse interroge le témoin—Je n'oublie, en poursuivant M. Kendall, qu'à un sentiment de devoir. Je suis venu deux ou trois fois à la Nlle Orléans dans le but de découvrir la personne qui avait volé ces sommes. J'ai toujours cru que M. Kendall n'était pas à la hauteur du poste qu'il occupe et je l'ai dit au gouvernement.

M. D. W. Adams—L'été dernier, tandis que je me trouvais à "Cooper's Wells" je reçus une lettre signée Marshal Hanson et renfermant $40 que j'étais prié de donner à la personne qui viendrait les demander. Hanson m'adressa plus tard une seconde lettre dans laquelle il me disait de lui renvoyer l'argent dans le cas où l'individu en question ne se présenterait pas. Le montant fut renvoyé à Hanson en octobre dernier.

Ici se terminent les témoignages produits par le gouvernement.

AFFAIRE KENDALL.

Séance de mardi 8 mai.

Témoins de la défense.

L'interrogatoire recommence à 6 heures du soir. Le premier témoin appelé est M. Ayres, qui a donné son témoignage lors de la première séance. Le second est

M. Boyard, ancien commis de poste. Il déclare qu'il est, selon lui, presque impossible au maître de poste de voler des lettres sans la connivence de ses commis.

M. Benjamin annonce qu'en reçu pour la lettre de M. Adams au marshal Hanson, mise à la poste de Holly Springs, et renfermant $40, a été trouvé au Bureau de poste. Elle est signée marshal Hanson. Le reçu est produit et le commis qui l'a trouvé est interrogé.

M. Benjamin appelle des témoins pour prouver que l'écriture de Hanson ne ressemble pas à celle de M. Kendall.

M. Tolland, de la maison James Robb & Co.—L'écriture de M. Kendall m'est très familière. M. Kendall a déposé de l'argent, pendant des années, dans notre maison. Je ne crois pas que les lettres signées des Hanson aient été écrites par la personne qui a écrit les lettres qui sont signées Kendall. L'écriture de Hanson est une assez bonne imitation.

M. Grayson, de la Banque d'Orléans—J'ai l'habitude d'examiner les diverses écritures. J'ai comparé celle de Hanson à celle de Kendall; elles se ressemblent; mais je ne crois pas que les lettres aient été écrites par la même personne. C'est une excellente imitation, si c'en est une.

M. J. N. Savage—Je connais M. Kendall et je vu son écriture. J'ai comparé les lettres de Kendall à celles de Hanson; je les ai examinées aujourd'hui, pendant deux heures, et je déclare positivement qu'elles n'ont pas été écrites par la même personne. Je connais l'écriture de M. Kendall depuis quinze ans.

M. Rogers, marchand commissionnaire—Je connais bien l'écriture de Kendall, celle de Hanson lui ressemble assez pour tromper les yeux de personnes qui n'ont pas vu aussi souvent que moi l'écriture de Kendall.

M. Nereus, marchand commissionnaire—Je connais l'écriture de Kendall; je l'ai comparée aujourd'hui à celle de Hanson et je ne crois pas que les lettres aient été écrites par la même personne.

M. Lamonce—Je ne crois pas que les lettres signées Hanson aient été écrites par Kendall; la ressemblance est frappante, mais mon opinion est que c'est une imitation.

M. Abraham—J'ai comparé les lettres; elles semblent d'abord avoir été écrites par la même personne, mais la ressemblance disparaît quand on les examine attentivement.

M. Simpson—J'ai de l'expérience dans la calligraphie. Je connais bien l'écriture de Kendall. J'ai examiné les lettres signées Hanson et je n'hésite pas à déclarer qu'elles n'ont pas été écrites par Kendall. Une d'elles ressemble à peine à l'écriture de Kendall. Il y a très peu de lettres qui, quand on les examine attentivement se ressemblent.

M. Morse—Veuillez examiner les *t* majuscules, dans les deux lettres et dites la différence qui existe.

Le témoin—Dans la lettre de Hanson, l'*t* est plus épais. L'espace entre les deux parties est plus grande dans une lettre que dans l'autre.

M. Green—J'étais, il y a un an, le premier commis de M. Kendall, au bureau de poste; son écriture m'est familière. J'ai examiné les lettres signées Hanson; l'écriture a quelques rapports avec celle de l'accusé. Je ne crois pas qu'il les ait écrites. L'écriture est plus dégagée que celle de M. Kendall.

M. Moïse — On acquiert souvent l'art d'imiter les écritures; je possède cet art. J'ai, en plusieurs occasions, en plaisantant, si bien contrefait l'écriture de quelques personnes qu'elles ne pouvaient elles mêmes la reconnaître.

M. Green, commis du *Delta*—Je connais l'écriture de Kendall et l'ai comparée à celle de Hanson. Mon opinion est que les lettres n'ont pas été écrites par l'accusé.

Mr T. D. Harris—(Le témoin remplaçait dernièrement M. Kendall). J'ai examiné les lettres de Hanson; une d'elles ressemble beaucoup à l'écriture de l'accusé, mais les autres n'ont pas cette ressemblance. Les lettres de Hanson terminent ainsi "Your obedient servant"; Mr Kendall n'emploie jamais cette forme; il écrit : "Your's, &c." Lorsque Mr Kendall écrit sur du papier qui n'est pas rayé, les lignes tendent à monter; on ne remarque pas cela dans les lettres de Hanson.

M. Gripon, teneur de livres au Bureau de Poste. Le témoin, après avoir donné des explications sur les usages de la Poste, déclare qu'à moins de s'entendre avec ses députés, M. Kendall ne peut pas enlever des lettres. Lorsque des lettres s'égarent en venant à la Nouvelle Orléans, la perte est attribuée au Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. La malle de Memphis vient directement ici, dans un sac, et n'est pas ouverte entre les villes.

M. Nelson—Je suis employé à la Poste depuis 1847. La malle qui apportait, dit-on, une lettre renfermant des valeurs et adressée à la maison Wells & Rollins, n'a pas été reçue à la Nouvelle-Orléans; le registre du Bureau n'en constate pas l'arrivée.

Contre examen—La seule preuve que j'aie de la non arrivée de cette malle, est que le registre n'en dit rien. Je ne peux pas jurer, en conscience ma mémoire, qu'elle n'a pas été reçue; le registre est la seule preuve.

M. Benjamin—Lorsque la malle est volée, le coupable, après avoir enlevé des lettres de valeur, ne met il pas quelquefois les autres dans différents bureaux de poste?

Le témoin —J'ai entendu parler de cas semblables, mais je ne sais rien par moi-même. M. Kendall était rarement près de la table sur laquelle les sacs sont ouverts. Je ne crois pas qu'il puisse le savoir à la routine pour ouvrir un paquet de lettres. M. Kendall n'a jamais volé les fonds du gouvernement.

M. Benjamin dit que des agents de la malle, à la Nlle Orléans, ont fait courir le bruit que M. Kendall est concussionnaire. Les calomniateurs devraient se taire. L'accusé a réglé ses comptes avec le gouvernement.

M. Morse—Ce bruit n'est pas parvenu jusqu'à moi.

M. Benjamin répond qu'il a appris que M. Morse avait dit à une personne que M. Kendall avait volé $10,000.

M. Morse—Je nie le fait. Un négociant m'ayant demandé s'il manquait une forte somme, j'ai répondu que $40,000 avaient disparu et que le coupable était ce marshal Hanson, quel que fût l'individu qui se cachait sous ce nom. Je ne sais rien des comptes de M. Kendall avec le gouvernement.

M. Martin—J'étais autrefois employé au bureau de poste. D'après ma connaissance des règlements, je ne crois pas que M. Kendall ait pu voler des lettres de valeur sans s'entendre d'abord avec les commis.

La défense annonce que deux ou trois témoins importants ne sont pas encore arrivés; elle demande que l'affaire soit renvoyée à demain soir.

M. Morse appelle M. Baker (agent du télégraphe) qui avait dit que M. Luck (une des cautions de M. Kendall), a adressé, après l'arrestation de l'accusé, une dépêche télégraphique à un témoin important lui prescrivant de ne pas venir à la Nlle Orléans.

M. Luck est assermenté. Il reconnaît la vérité du fait. C'est, dit-il, une folie dont il ne se rend pas compte et qu'il regrette vivement. Il n'a pas consulté M. Kendall avant d'agir.

L'affaire est renvoyée à jeudi, à 5 heures après midi.

NOS MAITRES DE POSTES—Un autre affidavit vient d'être enregistré contre M. Kendall ex-maître de Poste à la Nouvelle-Orléans. Il est accusé d'avoir été semblable à celui dont nous rapportons les procédures en ce moment.

M. Neville, négociant respectable et estimé de notre ville, a été nommé en remplacement de M. Kendall.

HOMICIDE—W. Harrison, incriminé dans l'affaire de meurtre de Mike Martin, a été déclaré coupable de meurtre au second degré.

CONSEILS DE VILLE—Le Bureau des Aldermen n'a pas siégé faute de quorum. Dans le bureau des Assistants il a été voté une résolution pour l'achat d'un sol qui a été voté l'augmentation du tarif des impressions.

MORT D'UN MILLIONNAIRE.— M. Thomas Wigglesworth, un des plus anciens négociants de Boston, est mort le 28 avril dans cette dernière ville. Il laisse une fortune de deux millions de piastres.

ST DOMINGUE.— Ce n'est pas seulement à Porto-Rico qu'il se manifeste des velléités de révolution. Voici les détails que nous trouvons dans la correspondance même où nous avons puisé ceux relatifs aux troubles de Porto-Rico :

Il y avait à Santo Domingo une tentative de révolution, avortée pour le moment, mais qui ne peut manquer d'éclater tôt ou tard avec d'autant plus de chance de succès que les esprits sont animés par la misère. On a fait une centaine d'arrestations, parmi lesquelles figurent plusieurs généraux; les plus coupables ou plus tôt ceux qu'on craint le plus, ont été mis aux fers. Le mouvement se préparait en faveur de l'ancien président Ventura Baez, qui habite depuis longtemps notre ville; d'ici il lance ses ordres et fait tirer l'épée de temps en temps par des partisans qui se laissent régulièrement prendre et fusiller. Cette fois ci, trois des frères de l'ex président sont arrêtés. Le quatrième n'a du son salut qu'à sa grande énergie et à un courage à toute épreuve. Seul il a tenu tête à une vingtaine d'hommes qui le poursuivaient l'épée à la main, a gagné les bois touffus dont l'île est couverte; et là, il n'est pas probable qu'on parvienne à le capturer. Ce n'est pas qu'il soit longtemps que le mécontentement existe : le gouvernement de la république comme général, se trouve gravement compromis. Il se fait réclamer comme français par son consul, mais on doute que le gouvernement dominicain veuille le livrer. Le consul anglais a reçu chez lui plusieurs sujets dominicains et refuse de les livrer. Il se trouve sur les lieux trois navires de guerre français qui, il faut l'espérer, contribueront à ramener l'ordre et la sécurité pour tous. En attendant, l'ex-président Ventura Baez se promène paisiblement dans St-Thomas comme si de rien n'était.

Le président Santa-Anna a annoncé dans une proclamation que l'ordre était complètement rétabli. Les conspirateurs étaient au nombre de cent; leur plan était d'attaquer les sentinelles placées aux différentes portes de la ville, de surprendre la garde et de pénétrer dans la ville aux cris de : «Vive Buena Ventura Baez!»

AU-DESSUS DES CATARACTES—On lit dans le *Courrier des Etats Unis* :

Mercredi, un convoi de chemin de fer traversait le pont en fil de fer jeté sur le Niagara, lorsque des cris douloureux ont retenti dans le cabinet particulier d'un des wagons. Le conducteur, croyant à un terrible malheur, a aussitôt tiré la courroie pour avertir le mécanicien d'arrêter et il est accouru avec d'autres personnes vers le cabinet d'où partaient les cris. Là, sur un petit divan, ils ont vu une jeune femme allemande se roulant dans les douleurs de l'enfantement. Une minute après, au mugissement puissant des terribles cataractes, au sifflement aigu de la locomotive, aux cris de la foule ébahie et aux gémissements de la malade se joignaient les vagissements de deux jolis jumeaux. Ces enfans, nés à plusieurs centaines de pieds au-dessus de l'abîme, entre les Etats-Unis et le territoire britannique, ont été baptisés immédiatement par le conducteur spirituel et aux vives joyeuses de la cloche de la locomotive, l'un du nom de «Suspension Bridge» (Pont suspendu), l'autre de celui de «Niagara Falls» (Cataractes de Niagara).

LOUISIANE.

NEGRES INCENDIAIRES—Nos lecteurs se rappellent, dit le *Messager* de St. Jacques, que dans un numéro précédent, nous avons annoncé que le 8 avril, à 8 heures du soir, le feu avait consumé l'écurie et le magasin à foin, contenant environ 80 charretées de foin et 190 mulets ou chevaux appartenant à Mme Vve Louis Le Bourgeois & Fils. Des perquisitions minutieuses ont amené l'arrestation des nègres suivants, appartenant à la dite habitation : Overton, Frank White, Andrew Jackson et Robin Randall.

ENQUETE—Dimanche dernier, 29 avril, dit le même journal, le coroner de la paroisse St. Jean Baptiste, M. Zéphirin Duhé, a été appelé à faire la levée d'un corps trouvé flottant devant le magasin de MM. Vickner frère. Le Dr Fortune qui passait en ce moment a été appelé à constater le genre de mort, et le juré a déclaré qu'il s'était noyé accidentellement. Le corps était celui d'un Allemand nommé Xavier Zimmerle, qui s'était embarqué au Havre pour New-York à la fin de février, sur le navire *Serampore*. On a trouvé sur lui une montre en argent, une bourse renfermant douze pièces de cinq francs et un chapelet.

NOYE—Le 2 mai, dit le *Journal de la Côte*, publié à Donaldsonville, M. Sosthène Molière, notre coroner, a été appelé pour faire l'investigation d'un cadavre de noyé venu s'échouer devant l'habitation de M. Valery Landry. La victime, d'après les apparences, semblait être un matelot du steamboat, et paraissait âgé de 35 à 40 ans; tout semblait indiquer un long séjour sous l'eau, les vêtements étaient en lambeaux et la figure méconnaissable. La partie postérieure du crâne était enlevée. Est-ce un crime, est-ce un accident?

FATAL ACCIDENT—On lit dans la *Gazette des Attakapas* :

Nous sommes affligés d'avoir à annoncer que, dans la nuit de jeudi dernier, à la Fausse Pointe, en essayant de détourner un boucaut de sucre qui roulait au bayou, M. Robert Scott, maître d'équipage à bord du vapeur *Delia*, eut le malheur de glisser et tomba en avant de ce boucaut de sucre qui, le jettant avec violence contre du bois de corde, qui se trouvait là, lui cassa l'épine du dos. Il n'a survécu que peu d'heures à ses blessures. M. R. Scott laisse à la Nouvelle-Orléans une femme et des enfants.

MEURTRE—Nous lisons dans le même journal :

La semaine dernière pendant que le bateau à vapeur *Delia* se trouvait à la Nouvelle Ibérie, deux allemands, employés à son bord comme matelots, se prirent de paroles et, dans la dispute, l'un d'eux portant à l'autre un coup de couteau lui fit au ventre une large ouverture. Le malheureux a succombé à sa blessure, après quelques jours de souffrance; l'assassin a été arrêté et après avoir été examiné devant un juge de paix, a été envoyé en prison, où il attend son procès, qui aura lieu à la cour prochaine.

RHUMATISME.

Pourquoi ne pas vous délivrer de cet affreux mal, lorsque vous avez un remède sous la main? Le rhumatisme, aussi qu'il se soit présenté, qu'il soit aigu ou chronique ... essayez le "Composé Végétal" contre le RHUMATISME et pour la PURIFICATION DU SANG. Ce spécifique diffère de la plupart des autres en ce qu'il ne peut être employé que contre cette affection.

A vendre, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,
7 mai—6f No 151, rue de Chartres

Salsepareille de Bull.

Il n'y a probablement pas une seule découverte médicale qui ait été aussi utile à l'humanité souffrante que la Salsepareille de Bull. Le Dr. John Bull, médecin d'un talent supérieur, a donné au monde une préparation pour la purification du sang et la guérison des scrofules, rhumatismes, vieilles blessures, etc., qui fait l'admiration des médecins les plus habiles et les plus anciens dans la pratique. L'amélioration sanitaire des grandes villes de l'Orient peut parfaitement s'attribuer à l'emploi fréquent de la salsepareille de Bull. Toutes les familles doivent faire usage de cette précieuse préparation, afin d'éviter les maladies. A vendre en gros et en détail chez J. WRIGHT & Co., seuls agents.
7mai—6 150, rue Chartres

Remède souverain pour les malades.

Le Dr McLane, inventeur des célèbres pilules contre la maladie du foie, les a employées plusieurs années pour ses malades avant qu'on put le décider à les faire connaître. Ce médecin distingué éprouvait la même répugnance qu'éprouve tout homme délicat à entrer en lice avec des charlatans pour qui tous les moyens sont bons et comptent sur les réclames pour réussir. Convaincu, cependant, de l'efficacité des pilules, et cédant au sentiment du devoir, le docteur finit par sacrifier ses scrupules au bien public. Son remède n'a pas désappointé les membres de la Faculté qui l'avaient engagé à le faire connaître. Il nous arrive journellement du Nord, de l'Est et de l'Ouest les témoignages les plus flatteurs de guérisons dues aux pilules McLane, qui ont vaincu la maladie au foie, ce fléau de l'Amérique. Elles sont à vendre par
SCOVIL & MEAD, No 111, rue de Chartres
Agence générale pour la vente en gros dans le Sud. On peut leur transmettre les ordres. A vendre également par tous les droguistes. 28 avril—6f

Demande de modistes.

DEUX excellentes modistes seraient employées pour un an. On préférerait, deux parlant le français et l'anglais S'adresser à D. P. Scanlan & Co, No 12, rue de Chartres. 9 mai—3f

Demande d'un commis.

UN jeune homme habitué à la vente des marchandises sèches, parlant l'anglais et le français et pouvant donner de bons renseignements, trouvera de l'emploi en s'adressant à la maison rouge chez A. PEPIN & Co. 9 mai

Demande de Cuisinière.

UNE excellente cuisinière, française ou allemande; celle qui parlerait l'anglais serait préférée, pouvant donner de bonnes recommandations trouverait une bonne place en s'adressant au No 58, rue de la Commune. 9mai—3f

AVIS.

LES créanciers d'Armand Belot et de sa succession sont priés de présenter immédiatement au soussigné une note de leurs réclamations avec preuve, et les personnes qui doivent audit Belot sont priées de vouloir bien régler dans le plus bref délai avec le soussigné.
PIERRE DUCONGE, administrateur,
9 mai—1 281, rue Royale

Ecole Commerciale de Pelot.

LE soussigné, professeur de branches commerciales depuis nombre d'années, annonce respectueusement qu'il s'est fixé dans la rue St Charles, No 32, au premier, en face de l'Hôtel St-Charles, où son école sera ouverte, pendant quelques semaines seulement.

TENUE DES LIVRES.

Cette branche est enseignée de manière à ne pas perdre de temps. Les connaissances du soussigné, qui a été teneur de livres et marchand commissionnaire, lui donnent des facilités que n'ont pas ordinairement les professeurs de cette branche importante. Le système est simple, clair et complet et ne peut manquer d'être compris par l'élève attentif qui, après un seul cours, peut entrer dans un bureau ou se charger des livres dans n'importe quelle branche d'affaires.

ECRITURE.

Une écriture vigoureuse et rapide, ou une écriture quelconque, peut être acquise dans dix leçons.

On peut voir à l'école, des exemples, ainsi que des certificats flatteurs de plusieurs centaines de messieurs, parmi lesquels se trouvent des membres du barreau, des officiers, des négociants, des teneurs de livres et des commis.

Des classes seront ouvertes le matin, l'après midi et le soir. Les demandes doivent être adressées à l'école, de 9 heures du matin à 9 heures du soir ou à l'Hôtel St Charles.

Conditions—Tenue des livres, $25, écriture, $10, arithmétique commerciale, $10, chyrographie stylographique, $25, cartes écrites sur commande, $3 le paquet

Références—MM. A. F. Cochran & Hall et M Columbus Meise, agent de la Banque de Charleston.
WILLIAM M. PELOT,
9mai—4f de Charleston, Caroline du Sud.

Marchandises sèches.
GRAND RABAIS.
GIQUEL ET JAMISON,
No 18, rue de Chartres.

DESIRANT réduire leur stock en marchandises offrent à partir de ce jour une partie de leur marchandise au prix les plus réduits et la balance au-dessous du prix coûtant. Ils invitent les personnes qui désirent acheter à venir les voir.
9 mai GIQUEL & JAMISON.

ATTENDU par le navire Otomoco venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés.
50 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles,
25 do do St Emilion,
25 do do petit Margaux Médoc,
20 barils vin blanc, Haut Sauterne,
50 caisses de 24/2 bouteilles vin St Julien Médoc,
50 do de 24/2 do vin blanc Haut Sauterne,
700 do de 12 bouteilles vin rouge bon ordinaire et St Julien Médoc,
8 caisses fruits au jus,
25 do de 12 paubans prunes sèches,
5 do chemises d'hommes, dessins en couleur
LANATA GANDOLFO & Co,
9 mai rue Jefferson Nos 9 & 10

CIGARES de la Havane—Un joli lot, récemment reçus et à vendre par MORENO FRERES,
9mai 34, Vieille Levée

TABAC en feuilles de la Havane—Un lot de choix, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par
9mai MORENO FRERES, 34 Vieille Levée

CIGARETTES—Un bel assortiment des marques suivantes : Espanola, Mensagero, Mas officias etc, en magasin et à vendre par
9 mai MORENO FRERES, 34, Vieille Levée

CONFITURES—En magasin et à vendre par MORENO FRERES,
9mai 34, Vieille Levée

POIS de la Caroline—100 sacs fins, reçus expressément pour plant, à vendre par
D. C. LOWBER, courtier
9mai No 37, rue Poydras

MILLET pour plant—10 barils millet frais du Kentucky, à vendre par
D. C. LOWBER, courtier,
9mai 37, rue Poydras

CIGARES DE LA HAVANE—Les soussignés ont actuellement en magasin un excellent assortiment de cigares de la Havane, garantis véritables, importés expressément pour ce marché des meilleures manufactures de la Havane. Notre stock actuel consiste des marques suivantes : Intimidad, Cervantes, Excecras, Purissima, Sacco, H Upmann, Espanola, La Sol, El Nicolas, Flor del Pardo, Garcia & Co, El Convento, Ambrosia, Filantropo, Atala, Colombita, Esperanza, Reallzado, Tarragona, Corta Celebrada, &c, &c, à vendre à des conditions avantageuses, par MORENO FRERES,
9mai—1em 34, Vieille-Levée

ON demande une BONNE CUISINIERE française. S'adresser au bureau de l'Abeille.
8mai—

10 demi, 15 quarts, 25 barils cognac de preuve, vieux et fort, de la marque Pellevoisin, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
27, Vieille Levée

10 demi pipes de preuve pale cognac Jules Laferrière, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
8mai 27, Vieille Levée

VIEUX WHISKEY—200 barils et demi barils vieux Monongahela et Bourbon, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
8 mai 73, rue Tchoupitoulas

THE—250 demi boîtes Pouchon, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
8 mai 73, rue Tchoupitoulas

SODA ASH—25 tierçons 25 t 0, en débarquement, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
8 mai 73 rue Tchoupitoulas

NOUVELLEMENT arrivés de Philadelphie, et à vendre par les soussignés—50 barils noir animal très fin et sec.
P. CUSACHS FRERE & Co
8 mai encoignure Royale et St Philippe

HOUBLON—20 balles houblon de la dernière récolte, à vendre par
CUSACHS FRERE & Co
8 mai encoignure Royale et St Philippe

HUILE PALMA CHRISTI—10 barils huile Palma Christi No 1, à vendre par
P. CUSACHS FRERE & Co
8 mai enc. Royale et St Philippe

CURCUMA—20 barils curcuma, à vendre par
P CUSACHS FRERE & Co,
8 mai encoignure Royale et St Philippe

EN magasin et à vendre—20 barils miel de la Havane; 20 barils blanc d'Espagne, 30 carboys huile de vitriol; 10 caisses acide tartrique; 100 caisses essence de limon. P CUSACHS FRERE & Co
8 mai encoignure Royale et St Philippe

VIN DE BORDEAUX—60 barriques vin de Bordeaux; 25 barils vin blanc différentes qualités; 300 caisses vin rouge do.—Tous ces vins ont été reçus directement de la maison G Prelet et Co, de Bordeaux, et à vendre par
P CUSACHS FRERE & Co,
8 mai encoignure Royale et St Philippe

HUILE D'OLIVES—50 paniers huile d'olives marque de Rossel fils, à vendre par
P CUSACHS FRERE & Co,
8mai encoignure Royale et St Philippe

SAVON—En débarquement de la goëlette M. Crowell, venant de Boston—200 demi caisses de savon de la marque Winchester, et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
8mai 13 & 15, rue St Louis

GUANO PHOSPHATE—100 barils de cet excellent engrais, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par D. C. LOWBER,
8 mai 37, rue Poydras

HUILE de lin, bouillie sur commande, à la fabrique de noir animal de la Nlle Orléans.
S'adresser à D C LOWBER,
8 mai—3f 37, rue Poydras

Toiles d'Irlande et d'Ecosse importées récemment.

REÇU par les navires Bell Rock, Volant, Jersey et Helios, venant de Liverpool :

Fabriques d'Irlande.

Toiles de qualités assorties, pour chemises; toiles de Courtrai et de Cambrai; batiste fil; linons toile imprimés, en pièces et robes, gingas fil fin; étoffes blanches et écrues pour moustiquaires, bobinets; mouchoirs batiste fil, qualités et grandeurs assorties; coutils blancs et écrus; coutils à raies et de fantaisie; gingas fil, de fantaisie; toile grise et écrue; diaprés, damas et étoffes à matelas, plaintillas, britanias, estopilias, silesias et creas.

Fabriques d'Ecosse.

Toiles Saint-ey, pour draps, toiles pour taies d'oreiller, damas, huckabacks, linge de table, nappes, serviettes assorties, diaprés, tachetés, toiles pour articles de ménage, coutils, gingas fil de fantaisie, gingas et étoffes à raies de fantaisie, étoffes à matelas, burlaps, à vendre, à des conditions avantageuses, par
O. B. GRAHAM,
19av—1m 96, rue Gravier.

Succession de A. Mansuy.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre cette succession sont priées de les présenter au soussigné, et celles qui doivent à ladite succession sont priées de venir payer dans les dix jours qui suivront cet avis.
A. BETAT, administrateur.
30avril—1mo No 60, rue de Chartres

Magnifiques tableaux à l'huile.

LE soussigné vient de recevoir de De Brackeleer Jr, de New-York, Agent de l'Ecole Belge aux Etats-Unis, les six chefs-d'œuvre suivants qu'il offre de vendre :
Une Chasse, par Huart;
Un Intérieur, par Pinmot;
Un Paysage, par Kruseman;
Une Etude de Vandyck, par Pinmot;
Une Grace, par Ferdinand De Braekeleer;
Un Paysage, par Bodeman.
Ces tableaux sont garantis originaux. On peut les voir au magasin du—
L. MEUGNES,
16 fev—1f No 21 rue de la Commune

EN débarquement du navire Arundel, venant de Bordeaux :
70 barriques vin rouge St Julien Médoc;
10 do vin blanc Haut Sauterne;
10 do do do à vendre par
[illegible] rue des Magasins

TABAC—300 balles tabac montenla en feuilles pour capes et tripes, à vendre par
[illegible] & Co, 14 rue St Louis

ATTENTION.

Vente de Marchandises sèches, Chapeaux en paille, Chemises blanches, &c.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de marchandises sèches, chapeaux en paille, chemises blanches, &c, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Lesmont, No 77, rue de Chartres.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente à l'encan, aujourd'hui, à 11 heures, par R B Sykes, au magasin de l'importateur, No 31, rue de la Commune, de 350 1/4 et 1/8 colis sherry Harmony pur, 75 1/4 et 50/8 vin de Madère, 43 1/4 pipes vin d'Oporto et 11 pipes de genièvre, le tout pur et d'importation directe.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

13 mai—Une résidence de campagne avec jardin &c rue Nayades, entre Jackson et Philip—Des terrains vides rues Nayades et Apollo, de la succession Wm Hannemann—Un lot de terre à Carrollton et 320 acres de terre dans la paroisse Livingston, de la succession T R Hyde.—Terrains du bas des près et en face du dépôt du grand rail-road de Jackson et du Nord

17 mai—Magasin en brique de valeur, rue Chartres entre Douane et Bienville, et 375 actions de la Banque des Citoyens, dans la succession H Grant. Douze esclaves et des effets personnels, succession Addison Seffold.

19 mai—Deux batisses en briques rue Clio, entre Apollo et Bacchus, de la faillite Andrew Stewart. Terrains rue Philipps—2 maisons rue Perdido—3 magasins en briques rue de la Nile-Levée—Terrains rue Pine et la Fature— Batisses rue Baronne— Magasins en briques rue Chartres—Divers terrains et résidences dans le 4e dist. pour régler un intérêt conjoint.

23 et 24 mai—Grande vente de terrains vides ou batis, dans le 1er et 4me districts—Plantation et terre de jardinage à Jefferson, avec esclaves, actions de la Banque des Citoyens, &c. de la succession W. C. Micou et pour régler d'intérêts

26 mai—Une maison rue Washington, entre Camp et Cheanut, de la succession Caroline Voilers

Pour plus de détails, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

Nlle-Orléans, 7 mai 1855.

A L'ELECTION annuelle de Directeurs, tenue le 2 avril dernier, les personnes suivantes ont été élues pour 1855 :
Wm Vogel, M. Cuddy,
G Miltenberger, P Maspero
B P Voorhies, J M Braud,
Logan McKnight, B O Vignaud,
P Poutz, O. Gaillard,
John Pemberton.

A une assemblée spéciale de la Direction, tenue ce jour, M. John Pemberton a été élu Président.
8mai—10j A. SCHREIBER, secrétaire

PHARMACIE A. A. PEYCHAUD,
No 108, rue Royale.

Par le Nuremberg, arrivé du Havre, grand assortiment de drogues, produits chimiques, médicaments, &c, parmi lesquels se trouvent les articles ci-dessous :
Pilules stomachiques et digestives de Prodhomme,
Huile foie de morue de Jongh,
Collodion, chloroforme et éther, purs,
Nitrate d'argent fondu blanc et cristallisé, purs,
Brôme pur et ammoniaque liquide,
Poudre de charbon et pastilles idem de Belloc,
Gelatine et gomme laque, &c. pour chapeliers,
Sondes en argent courbes et droites de Hallement,
Liqueur et pilules du Dr Laville, contre la goutte,
Vin de Séguin et anti glaireux de Guihé,
Divers pour photographie et daguerréotype, &c, &c, &c. 8mai—3f

ECRITURE ET TENUE DES LIVRES,
106, rue du Canal.

Les classes de printemps pour les dames, les messieurs et les enfants commencent maintenant à l'Académie d'Ecriture et de tenue des livres de DOLBEAR. On désire que les élèves commencent cette semaine. Les leçons ne sont pas limitées. Tous les élèves, en payant le prix convenu, ont le droit de prendre des leçons jusqu'à ce qu'ils aient acquis une connaissance parfaite. M. Dolbear garantit le succès, et invite les citoyens et les étrangers à venir juger par eux-mêmes.
RUFUS DOLBEAR,
7mai No 106 rue du Canal

Dissolution de Société.

LA Société existant sous la raison sociale, Augte Girard & Co, est dissoute d'un commun accord, à dater de ce jour. M. Thomas Mills est nommé liquidateur, le tout aux termes d'un acte au rapport de Ad. Boudousquié, Notaire.
Nelle Orléans, le 5 mai 1855.
AUGUSTE GIRARD,
T. MILLS,
7 mai—15 J A MAUREL.

Dissolution de Société.

LA société existant sous la raison commerciale de J. Derbès Jr. & Co, est dissoute d'un commun accord à dater du 30 avril.
Mr. E. Ollivier reste seul chargé de la liquidation.
J. DERBES Jr.
7 mai—3f E. OLLIVIER.

ABSINTHE, KIRSCH ET VIN DU RHIN.—En débarquement du navire Manhattan arrivé du Havre :
100 caisses Absinthe, marque Ed Pernod,
30 do Kirsch do do
10 do Vin du Rhin, qualité extra.
A vendre par J. N. CURIEN,
7 mai 23, rue Toulouse

ATTENDU INCESSAMMENT — Par le navire Rome, du Havre :
50 Paniers Champagne de la cée re marque Eugène Cliquot, de Reims, en gaston et demi bouteilles.
50 Caisses Absinthe Yersin et Lecoultre.
4 tonneaux véritables Fromage Gruyères.
A vendre par J. N. CURIEN,
7 mai 23, Rue Toulouse

F. FAZENDE, L.F. FAZENDE.
F. FAZENDE & FILS.
Marchands en gros et en détail de
PRODUITS DE L'OUEST,
Et agents pour la vente du
RHUM DE LA LOUISIANE, DE DERBIGNY.
29...Rue de la Vieille Levée.......**29**
Entre les rues Bienville et Douane.
NOUVELLE ORLEANS.

Les planteurs et marchands commissionnaires, les capitaines et les agents de navires, trouveront constamment à ce magasin

Un assortiment général de
PROVISIONS pour les familles, les plantations et les navires, tels que :
Porc, Bœuf, Farine, Bacon, Patates et Epaules, Porc en grenier, Jambons, Whiskey, Pommes de terre, Fèves, Sel, Maquereaux, Pois de la Caroline, &c.

Les ordres seront remplis aux plus bas prix, pour du comptant ou de bons billets acceptés en ville 4 mai—1 an, v. et c.

Avis de société.

Madame Olympe a l'honneur d'annoncer au public que par acte passé devant Amédée Ducatel, notaire public, elle vient d'associer M. G. Diestel Jr. à sa maison de modes et nouveautés, depuis le 1er mai 1855.

Madame Olympe devant bientôt partir pour France afin de renouveler son stock de marchandises, sera charmée de prendre toutes les commissions dont la chargera tous les personnes qui ont jusqu'ici accordé leur confiance.

$5 de récompense.

Un petit poney noir, étalon, avec les lettres O T sur la cuisse gauche, s'est échappé de son écurie samedi entre midi et une heure. La récompense susdite sera offerte à celui qui le ramènera au soussigné.
JEAN FISSE,
6mai— encoignure Royale et St Pierre

Professeur.

UN professeur anglais, qui a reçu une brillante éducation classique, qui a été gradué dernièrement dans un des premiers collèges et a l'expérience dans l'enseignement, désire préparer, dans une famille particulière, un ou plusieurs jeunes garçons pour le collège : il pourrait leur consacrer toute la matinée, l'après midi et la soirée. Un emploi près de la rue de l'Esplanade serait préféré. Il pourrait voyager deux mois, avec ses élèves, après le 15 juillet. On saura en s'adressant à ce bureau, son nom, sa demeure et ses références 5 mai—1m

Collége St. Joseph, Bardstown, Ky.

JE me chargerai des élèves qui désirent entrer au collège de St Joseph; je partirai en mai. Les parents qui ont l'intention d'y envoyer leurs enfants, sont priés de s'adresser à moi, au commencement du mois, par l'intermédiaire de MM. Brown, Johnston & Co, No 28, rue du Camp, à la Nlle Orléans.
JOHN F. QUEEN, Agent.
18avril—

HUILE DE LIN—20 barils, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
4 mai 73, rue Tchoupitoulas

AUX PLANTEURS ET TONNELIERS.
Barils pour mélasse.
BARILS POUR MELASSE.

Les soussignés sont prêts à vendre aux planteurs et aux tonneliers des machines patentées pour préparer les douves et pleinement garanties. La diminution du travail et par conséquent la réduction du coût de la manufacture des barils de mélasse et des boucauts de sucre, résultant de cette découverte utile et très simple, ont été clairement prouvées sur la plantation de M. Caliste Villeré.

On peut voir fonctionner la machine en s'adressant à CAMPBELL & RICKARBY,
88 rue Gravier

Ou sur les lieux, à la manufacture de douves de M Charles Laffon, au coin des rues Céleste et Levée premier district 18 avril—ab

POMMES DE TERRE—100 barils pommes de terre d'Irlande, en débarquement de la barque Créole, venant de Londonderry, à vendre par
DONNELLY, BEZZINA & Co,
17mai No 68, rue Tchoupitoulas

LE soussigné achète des mandats de terre.
GEO. GOTTSCHALK,
7-16e No 85, rue de la Commune

SAUCES, cornichons, &c anglais—En débarquement des navires John H. Jarvis et Pyramid, venant de Londres :
100 douz. sauce de Worcester,
50 do sauces assorties,
100 do cornichons anglais,
500 boîtes en ferblanc, biscuits cracknell,
A vendre par O. VALETON & Co.
1 dec No 25, rue Tchoupitoulas

63, Rue Royale, Encoignure Bienville.
Changement de domicile.
JULES BOISSE

AYANT transporté son établissement de la rue de Chartres, entre St-Pierre et Jefferson, à l'encoignure Bienville et Royale, saisit cette occasion pour remercier sa clientèle, et le public du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour, dont il espère, par ses efforts, mériter la continuation, qu'il sollicite respectueusement.

Son nouveau magasin sera toujours des mieux assortis; il vient de recevoir par les navires Mulhouse, Ashland, Carack, un assortiment complet de parfumeries des meilleures maisons de Paris, telles que Lubin, Pinaud, Guerlain, Monpelas, etc., ainsi qu'une grande variété d'objets de fantaisie, cravates, cols gants Jouvin, bretelles, chemises fines, cannes, parapluies, &c. &c. La modicité de ses prix ne laissera rien à désirer.

Il continuera la fabrication des perruques, toupets, bandeaux, frisettes, nattes, &c. et donnera lui-même des leçons de coiffure de dames.

Son salon pour la coupe des cheveux et la coiffure des messieurs est vaste et élégamment décoré. Les personnes qui le fréquenteront y recevront les soins les plus attentifs.
6nov— JULES BOISSE

CONFISERIE

REÇU tout dernièrement par les navires Pyramid, Coromat, Oregon &c. un nouvel approvisionnement de :
Sauces et cornichons d'Angleterre,
Fruits pour pâtés et conserves d'Angleterre,
Gelées et fruits conservés de do
Gingembre des Indes Orientales, conservés,
Conserves et cornichons des Indes Occidentales,
Gelée de goyave et fruits conservés, des Indes de Biscuit de Mansley et Palmer,

Les articles ci-dessus sont de Crosse et Blackwell.

Chocolats de France et d'Espagne,
Fruits de France, au jus,
do do à l'eau-de-vie,
Sardines, toppe, capres et olives de France,
Liqueurs Françaises.

A vendre à l'arrivée des navires Franklin King, Mabley, A. McKenzie, &c.
[illegible]
D. GOWANS & Co.
No 146, rue du Canal.

Un élégant salon est attaché à notre établissement; les dames y trouveront de la soupe aux huîtres, de la crème, du chocolat, du café, &c.

O[illegible]—Sacs pour plant, à vendre par
D. C. LOWBER, Courtier,
22av—1f No 37, rue de la Commune

Barèges et soirées riches.
D. P. SCANLAN & Co.
Nos 12 et 14............Rue de Chartres.

CONTINUERONT, cette semaine, la vente de toutes leurs soieries riches pour robes, à cinquante pour cent au-dessous des prix antérieurs.

Ils vendront également tout leur fort stock,
Barèges riches, au prix coûtant.
Ils offrent aussi, aux plus bas prix, pour du comptant, leurs
Marchandises de choix de printemps,
déballées tout récemment et comprenant en partie :
Mousselines organdis imprimées,
Soieries d'été,
Crêpe riche de Paris et ROBES GRENADINE,
Magnifiques mantelets et Echarpes,
Chapeaux de Paris,
Etoffe Guipure riche et
Articles brodés,
Ombrelles,
Corsets,
Dentelles,
Broderies,
5 mai—3 **Rubans, &c., &c.**

HOTEL DELMONICO.
NEW-YORK.

LE propriétaire de ce vaste établissement apprenant que le bruit s'était répandu en Louisiane qu'il avait fermé son hôtel croit démentir cette rumeur.

L'HOTEL DELMONICO restera ouvert cette année, comme par le passé, sous la direction unique de M. Delmonico, et les voyageurs louisianais qui visiteront la ville impériale peuvent avoir la certitude d'y rencontrer aujourd'hui le même confort qui a valu autrefois à cet établissement la brillante réputation dont il jouit en Louisiane.
4mai—30

IMPORTATION directe de cigares de la Havane—Le soussigné vient de recevoir par le brick William Clark et a en magasin, un grand assortiment de cigares de la Havane comprenant principalement les excellentes classes nommées Regalias de Londres, Trabucos, Presses, demi Regalias, et Cazadores, des marques célèbres Ritica, Gutierrez, Washington, Intimidad, Ingenuidad et Nicotiana.

Un grand assortiment de toutes les autres classes des meilleures marques, garanties véritables, est constamment en magasin et à vendre par
J M. CABALLERO, No 36, Vieille Levée,
Entre Douane et Bienville

Un magasin de détail est tenu par cette maison, au coin des rues Royale et Douane, No 68, où se trouvent toujours les marques les plus recherchées qui ont également garanties d'importation directe de la Havane. 4mai.

CIGARETTES CABANAS—Un lot de cigarettes de la célèbre marque Cabanas, dans des caisses de cent paquets, à vendre par
J M CABALLERO, No 36, Vieille Levée,
4mai Entre Douane et Bienville

Compagnie d'Assurances de la Nlle.-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 2 mai 1855.

A une élection tenue le 30 ultimo les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs pour l'année courante :
J. M. LAPEYRE,
L. MILLAUDON,
J. P. M ROUZAN,
D. JEANNET,
P. POUTZ,
JAMES REED,
A. ROCHEREAU,
W. VOGEL,
J. TUYES.

Et à une assemblée de la Direction, le jour suivant M. J. Tuyes a été nommé président, L. C. Adams secrétaire.
3mai—8 J. TUYES, Président

BUREAU DES ASSUREURS.
Nouvelle Orléans, 1er mai 1855.

A une réunion de la Direction, qui a eu lieu le 17 avril dernier, il a été résolu à l'unanimité, qu'AUCUNE ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE ne sera prise hors de la ville de la Nouvelle Orléans et de ses environs, à partir du 1er mai 1855, à moins que la clause suivante ne soit insérée dans la police, savoir :

"Il est entendu et arrêté, comme condition de cette assurance, que dans le cas d'une perte quelconque dans les limites de cette police, les assureurs ne seront responsables que des trois quarts de la dite perte n'excédant pas la somme qui y est assurée et que l'autre quart de la perte sera supporté par la personne assurée."

Il a été de plus résolu qu'aucune assurance sur les FABRIQUES DE COTON ou des SUCRERIES ne sera prise pour moins de 12 MOIS.

Il a été de plus résolu que lorsque le privilège d'emmagasinage et de rembarquement est inséré dans la demande, à un point ou à des points quelconques en remontant le fleuve, au-dessus de la Nouvelle-Orléans, UN DEMI POUR CENT de prime additionnelle sera exigé, qu'un usé ou non de ce privilège, et que la prime ne sera pas remboursée.

Par ordre de la direction,
Nouvelle Orléans, 1er mai 1855.
JAMES H. WHEELER,
2mai—12 Secrétaire du Bureau des Assureurs

CONFORMEMENT à l'avis donné précédemment la Compagnie de Gaz de la Nlle Orléans a fermé son établissement d'installations.

Les personnes suivantes pourront les installations de gaz, avec l'autorisation de la Compagnie :
Chambers et Loeffler, 142, rue de Chartres;
Twibill et Aitken, 129, rue de la Commune;
A J. Dunbloop, 124, rue du Cirque;
E. Nautré & Co, 25 rue Condé.
H. Guild, 256 rue St Charles.
WM S. CAMPBELL,
Surintendant.

Avis.

LE soussigné, désirant se retirer des affaires offre à vendre son stock de marchandises et tout son matériel de distillation.

Il profite de cette occasion pour prier les personnes qui lui doivent de présenter leur réclamation et celles qui lui doivent de régler leurs comptes sans retard P. ROUMIEU,
2mai— No 45 rue Vieille-Levée.

A vendre pour cause de départ.

LE Café bien achalandé situé à l'encoignure des rues Philippa et Poydras, connu sous le nom de Poydras Exchange. Ce café est situé dans une position très avantageuse.

Pour les termes et conditions s'adresser sur les lieux. 2 mai—5

EXCELLENTE OCCASION!
Magasin à bon marché
DE HARBY,
185 RUE DU CAMP 185

MANTELETS nouveaux et soie de fantaisie, à $5. Mantelets en toile noire (toute genres) de $5 à $10.
Mantelets riches, application, de $10 à $15,
Robes barèges à volants (extra satin) à $7 50,
Linons imprimés, bon teint, à 15 cts la yarde,
Barèges unis, toutes couleurs, à 25 cts la yarde,
Barèges à dessins, organdis et jaconats,
Baisses et entre-deux mousseline suisse et jaconat,
Bandes mousseline suisse et jaconats richement brodés,
Valenciennes et dentelles fil;
Cols, chemisettes et manches brodées;
Collerettes en médaillon, collerettes dentelle riche, &c. &c.
HORACE HARBY,
185, rue du Camp,
2mai— Presque en face de l'église St-Patrick

Ombrelles, Ombrelles, Ombrelles!

200 ombrelles nouvellement reçues, ombrelles marquises et autres.
LION & PINSARD,
2mai 66 et 68 rue Royale encoignure Bienville

Chemises pour dames! Chemises pour dames!

LION & PINSARD, 66 & 68 rue Royale encoignure Bienville, viennent de recevoir par le navire Dede, venant du Havre,

12 douzaines chemises en toile pour dames. Ces chemises sont garnies de broderies anglaises dessins nouveaux. 2 mai

A VENDRE.

UN café et un billard, ayant une des meilleures positions, sur la Levée. S'adresser à Santiago Galceran, encoignure Robin et Front Levée.
3mai—15

Chemises pour enfants et pour jeunes gens.

200 DOUZAINES de chemises pour enfants et jeunes gens de toutes les tailles, chemises coton devant toile et couleurs, à des prix très modérés, en vente chez LION & PINSARD,
2mai rue Royale, 66 et 68, encoignure Bienville

Corsets—Corsets—Corsets.

REÇU par le navire Hortensia, du Havre—300 corsets français, première qualité, à des prix excessivement réduits. En vente chez
LION & PINSARD,
2 mai 66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville

Parfumerie. Parfumerie.

REÇU un assortiment de parfumerie française sortant des maisons Lubin, Guerlain, Piver, Pinaud et Violet de Paris. LION & PINSARD,
2 mai 66 et 68 rue Royale encoignure Bienville

Valenciennes! Valenciennes!!

200 COUPES Valenciennes dessins nouveaux, à des prix très réduits, reçues par navire Hortensia du Havre. En vente chez
LION & PINSARD,
2mai 66 et 68 rue Royale, enc Bienville.

SUCRE de la Havane—60 caisses blanc en débarquement du brick John S Gettings et à vendre par VALLS & SAMBOLA,
2 mai 23, Tchoupitoulas

CIGARES — 73,000 cigares de la Havane, des marques Garcia, Fortuna, Veguera et Tres Coronas, en débarquement du brick John S. Gettings, et à vendre par VALLS & SAMBOLA,
2mai 23, rue Tchoupitoulas

C. DUHAMEL, opticien.

INFORME sa clientèle qu'il vient d'ouvrir son nouveau magasin rue de *Chartres, No 50*, entre Bienville et Douane.

Il sollicite le patronage des personnes qui ont besoin de lunettes de toutes sortes.

Son assortiment est complet.

Ses lunettes pour le théâtre, qu'il vient de recevoir, sont toutes de la meilleure qualité et de formes les plus nouvelles.

Il appelle l'attention du public sur les lunettes périscopiques à double foyer pour voir de loin et de près, dans les mêmes verres, dont il a le dépôt.

Il rappelle aussi qu'il entreprend toutes sortes de mécaniques fines, de modèles en cuivre, &c. 12déc

G. LAVIE,
No. 5, rue St. Charles,
Entre Canal et Commune.

A reçu par les derniers arrivages d'Europe, l'assortiment complet de ses marchandises pour la saison d'hiver, consistant en :
Chemises de toile et de coton de toutes qualités,
Caleçons et Gilets de soie, de flanelle, de mérinos, de cachemire et de coton,
Chaussettes de soie, de coton couleurs, écrues et blanches,
Chaussettes de laine, de mérinos et de cachemire, grises et blanches,
Foulards et mouchoirs de poche, assortis,
Gants Jouvin 1re qualité,
Gants de soie et de laine, assortis,
Cravates et cols noirs et couleurs en tous genres,
Bretelles d'un nouveau genre,
Bonnets turcs,
Parapluies de soie et de coton assortis de toutes grandeurs.
Un assortiment de cannes des plus variés,
Parfumerie fine des premières maisons de Paris,
Pipes d'Ecume garanties véritables, bouts d'ambre et tuyaux,
Porte-cigares et Blagues à tabac,
Coutellerie fine anglaise et française,
Instruments pour horticulteurs et jardiniers,
Carabines, Pistolets et Capsules de Flobert,
Porte-monnaie pour hommes et pour dames,
Boutons divers en nacre et de fantaisie pour paletots et gilets,
Boutons en or et imitation pour manchettes, gilets et chemises,
Bijouterie en or et imitation, Chaînes de montres, Bracelets, Boucles d'oreilles, Bagues, Croix, Dés, Porte-crayons, etc., etc.

Ainsi qu'un choix très varié de :
Peignes d'Ecaille et buffle, Brosserie en tous genres, Bronzes, Cristaux et Porcelaine, Jouets d'enfants, Optiques, Boîtes d'escamotage, Jumelles de théâtre, Briquets et Amadou, Eventails, Nécessaires et Sacs de voyage, Masques en satin, métallique et carton.

On trouvera également dans le même magasin la plus riche collection d'articles de fantaisies pour cadeaux.

Chocolat à la crème, en déballage.
de°

Marchandises de printemps.

LINGERIE de toute sorte, pour dames, au prix coûtant;
Chemises en toile et en coton, blanches et de couleur;
Devants et cols de chemises en toile, mi-toile et coton;
Caleçons en toile, coton croisé et tricot légers;
Gilets de peau, en fil d'Ecosse, coton et soie;
Mouchoirs de batiste blancs et imprimés;
Chaussettes en soie, fil d'Ecosse et coton;
Cols, écharpes et cravates en soie et jaconat;
Gants en soie et fil d'Ecosse;
Mitaines en filet, brodées;
Bretelles en soie et mi-soie;
Eventails en nacre, ivoire et bois sculpté;
Guêtres, parapluies, cannes, peignes et brosserie;
Parfumerie fine de Paris. A vendre chez
ADOLPHE BLACHE,
4av 69, rue Royale

ALE d'Ecosse—300 pipes ale forte, de Harry, en débarquement du navire Calcutta, venant de Pyramid et à vendre par O VALETON & Co
1 dec No 25, rue Tchoupitoulas

GRAND EXPRES
De la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

UN exprès qui partira tous les jours est maintenant établi sur le Chemin de fer des Opelousas, entre la Nlle Orléans et le Bayou Lafourche, se reliant à la Nlle Orléans, avec "l'Exprès de Adams", pour toutes les principales villes du Nord et de l'Ouest et se reliant au Bayou Lafourche, avec

Les diligences et waggons Exprès de Holden,

Pour Thibodeaux, Houma, Tigerville, la Baie de Berwick, Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nouvelle-Ibérie, St. Martinville, Washington et Opelousas.

Les espèces, les bijoux, les objets de valeur et toutes sortes de marchandises seront promptement transmis et délivrés. Les billets, les traites, les bordereaux, &c., seront perçus et tous les ordres remplis ponctuellement.

Chaque *Exprès* est confié à des messagers spéciaux.

Toutes les marchandises et ordres de la Nouvelle-Orléans ou de l'intérieur, doivent être déposés au bureau avant 6 heures du soir, la veille du départ.—Les ordres laissés au magasin de M. Joseph Barba, No 130, rue la Vieille Levée, seront remplis sans délai.

L'*Exprès* part du bureau de MM. Adams & Co, No 96, rue du Camp, tous les jours, à 7 heures du matin et part du "Franklin House", à Thibodeaux, à 1 heure de l'après-midi et du Bayou Lafourche à 2 heures de l'après-midi.

Exprès du bagage au chemin de fer et de la ville. Il y a également un *Exprès* pour le transport du bagage dans n'importe quel quartier de la Nlle Orléans, de sorte que les passagers qui donneront leur nom et leur check au messager de l'Exprès, recevront sans délai, leur bagage à l'endroit qu'ils désigneront. STARR S. JONES, Bureau No 96, 4mai— rue du Camp.

EN débarquement du navire Héber, et à vendre par VALLS & SAMBOLA, No 23 rue Tchoupitoulas.
50 caisses amandes douces sans coque,
50 do do amères do
10 sacs de cacao de Caracas. 4 mai

CHAPITRE R.·. H.·. FOYER MAÇONNIQUE No 4, sous la juridiction du Grand Consistoire de l'Etat de la Louisiane, constitué par le Suprême Conseil pour la juridiction Sud des Etats-Unis d'Amérique, siégeant à Charleston C. du S.

Dans la séance du 30 mars dernier du dit Chapitre les CC.·. dont les noms suivent ont été nommés officiers pour l'année courante :
Jos. Santini, T.·. S.·.
A. Drezzler G.·. S.·.
J. Duboy, 2me G.·. S.·.
P. D. Formel, G.·. S.·.
S. Simon, G.·. T.·.
A. Mondelo, G.·. d'E.·.
Jos Barnès, G.·. E.·.
A. Delamarre, G.·. M.·. C.·.
T. Koening, G.·. G.·. S.·.
F. Botto, G.·. T.·.

Et dans la séance du 14 courant, les dits officiers ont été dument installés par l'Ill.·. F.·. C. Samory, 33ème degré, 1er L.·. G.·. C.·. du G.·. C.·.
Par ordre, P. D. FORMEL,
25av—12t G.·. S.·.

PAUL PESQUIER, 103, rue de Chartres, devant prochainement partir pour France, et voulant se retirer des affaires, prie les personnes qui lui doivent de venir régler, et les personnes à qui il doit de présenter leurs réclamations. 20 av—1 m

2,000 CHAPEAUX de femme, en paille et crin, à vendre par Mme FABIO,
31mars—2m Rue de Chartres, encoignure Hôpital

A. D. GRIEFF & Co.,
Nos 38, 40 et 43, rue de la Vieille Levée.
Offrent à vendre :
GRAISSE—1000 barillets et 500 barils
POMMES SECHES—250 barils,
HUILE DE GRAISSE—120 barils,
SCHIEDAM SCHNAPS—175 caisses, bout. et 1/2.
RIZ—48 tierçons,
CIDRE DE NEWARK—100 barils,
PAPIER DE PAILLE—2000 rames,
SIROP DE LIMON—150 caisses;
SUCRE—200 barils, sucre écrasé et en poudre,
EAU DE VIE—100 barils eau de vie de New-York,
ALE DE ALBANY—75 barils, marque Jno Taylor & Son
13av—1m A. D. GRIEFF & Co

COLLEGE DE ST-VINCENT,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé au cap Girardeau sur le Mississipi, à quarante-cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio et à cent-cinquante milles au-dessous de St Louis. Quarante acres avoisinantes appartenant au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.

CONDITIONS :
Pension, cours et raccommodage, par an..$180
Blanchissage...........12
Médecins et médicaments.......5

Pour plus amples informations, s'adresser à
J. AD. ROZIER, avocat,
Agent du Collège rue St-Charles No 14
Le rév J. D O'Keeffe, trésorier de ce collège, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après midi et de midi à deux heures.
5 mars—

BELLE OCCASION POUR APPRENDRE AN GLAIS ou l'ESPAGNOL à petits frais et en peu de temps.

24 leçons pour $10.

Système essentiellement pratique, et adapté à l'intelligence des élèves.
ALEX. NELSON, Professeur,
31jan—1an rue St-Charles No 8

PORTER de première qualité, forcée, marque Tennant, en bouteilles, à vendre par
J. Y DE EGANA
5mai 47, rue Bienville

SALSEPAREILLE—18 balles, en douane, pour l'exportation, reçues par la goëlette Red Fox, venant de Tampico, à vendre par
J. Y. DE EGANA
3mai No 47, rue Bienville

SEL—Reçu par la barque espagnole Perla, venant de Cadix, à vendre par
JUAN Y. DE EGANA
3mai No 47, rue Bienville

J. VINCENT,
LEFEVRE & Co, successeurs.
Salons de Crèmes à la glace.

LA maison J. Vincent, tenue depuis deux ans par les successeurs Lefevre & Co, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir un second établissement à l'encoignure des rues

St Pierre et Royale,

Un **Salon de Crèmes à la glace et de rafraîchissements** dans le genre de celui qu'elle a fondé depuis cinq ans à l'encoignure des rues

Canal et Carondelet.

L'établissement, coin St Pierre et Royale sera tenu avec le même soin irréprochable qui a déjà valu un si brillant succès aux salons coin Canal et Carondelet, et ne laissera rien à désirer pour la qualité des articles qui y seront débités. A la sortie du théâtre les dames trouveront un assortiment complet de glaces et de rafraîchissements exquis préparés pour ce moment.

Cette maison portera en ville tous les rafraîchissements qu'on pourra désirer. Les ordres peuvent être laissés indifféremment à l'un ou à l'autre établissement. 12 avril—1m

Excellente affaire!
BOULANGERIE ET GROCERIE à vendre ensemble, ou la boulangerie seule.

LA boulangerie est établie depuis 20 ans et est la plus ancienne et la mieux achalandée sur la rive droite; elle n'est mise en vente que parce que la propriétaire désire se retirer des affaires.

S'adresser sur les lieux à Gretna chez Mme Vve G. Noenier. 16avril—15

Vente à perte de Marchandises sèches.

Habitants et Marchands de la campagne, profitez du peu de temps que vous avez à rester en ville pour faire vos achats à la Maison Rouge, No 1, chez LAROUSSINI & Co, dont les prix et les conditions sont des plus avantageux.

Il suffira d'interroger l'état actuel des affaires pour comprendre pourquoi les soussignés se sont décidés à clore leur stock de printemps à un prix aussi bas.
U. LAROUSSINI & Co,
21av Maison Rouge No 1, sur la Levée.

A VENDRE en débarquement du navire Mary Annah, arrivé de Bordeaux :
20 barriques vin rouge St Julien,
12 do vin blanc Haut Sauterne
20 barils do do do
75 caisses vin rouge,
25 do vin blanc Haut Sauterne,
20 do liqueurs eau de noix,
Par N. CURIEN,
28 avr 1 23, rue Toulouse

BOTTES ET SOULIERS D'ETE—492 caisses en débarquement du steamer Black Warrior et du navire Sparkling Sea, de Boston, à vendre par
JOHN M. GOULD & Co,
21 av No 18 rue des Magasins

EN magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS, rue Gravier :
Chambertin, 40 caisses bouteilles et 1/2 bout.
St Julien, 1000 do do do
Sauterne, 200 do do do
Barsac, 150 do do do
Leoville, 250 do do do
Haut Brion, 125 do do do
Vermouth, 100 do
Champignons 6 caisses, boîtes et demi do,
Jus—20 caisses jus de fraises,
Champagne—20 paniers Bouzy,
Do 100 paniers Cordon vert,
Do 75 do Cordon bleu,
Do 100 do Ancre,
Kirsch 40 caisses Yersin & Lecoultre,
Absinthe, 130 do do 2 mai

PICADURA—5 barils de la marque Tres Coronas, en débarquement du brick John S. Gettings, et à vendre par VALLS & SAMBOLA,
2 mai 23, rue Tchoupitoulas

BLE pour plant—Constamment en magasin et à vendre par D. C. LOWBER, courtier,
2mai No 37, rue Poydras

QUININE—3,500 onces quinine, à vendre par
E J HART & Co,
1mai 77 & 79 rue Tchoupitoulas

RAISINS—200 demi et quart de boîtes, pour clore une facture, à vendre par E J HART & Co,
1mai 77 et 79 rue Tchoupitoulas

VIN Malaga—30 quarts de barriques, pour clore une facture, à vendre par E J HART & Co,
1mai 77 et 79 rue Tchoupitoulas

JUS de réglisse—10 caisses jus de réglisse de Calabre, à vendre par E J HART & Co,
1mai 77 et 79 rue Tchoupitoulas

GOMME de Loxenges—25 caisses, à vendre par
E J HART & Co,
1mai 77 et 79 rue Tchoupitoulas

PEINTURE blanche—40 tonneaux peinture manufacturée à Philadelphie, 1ère qualité, à vendre par E J HART & Co,
1mai 77 et 79, rue Tchoupitoulas

OSNABURG LAUDERDALE—20 balles osnaburgs coton 4/4 épais.
20 balles osnaburgs coton 7/8 épais, à vendre par O B GRAHAM,
28 fév—12 No 96 rue Gravier

EST PARTIE de chez son maître, la griffonne FRANCES, grande, svelte, ayant des boutons sur la figure, grande bouche, cheveux ras, âgée d'environ 18 ans. Les capitaines de navires ou de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir, sous peine de la loi.

S'adresser à M. J. Leisy, No 312, rue Carondelet, ou à Mme B. Robin, No 184, rue Bienville.
4 mai—2 f

AVIS AUX MARCHANDS.

LE soussigné vient de recevoir par les steamers Crescent City et Cahawba, de New-York, un grand assortiment de marchandises qu'il offre en vente aux plus bas prix du marché et à des conditions libérales, savoir :
Bonneterie pour hommes, unie et fantaisie
do pour femmes do
do par enfants do
Mouchoirs batiste unis et brodés;
Cols et Bandes brodés; Boutons de toute sorte
Linge de table; Peignes do do
Mouchoirs madras; Brosses do do
Foulards de soie; Porte-monnaies;
Cravates nouveautés Fil marshall, couleurs et numéros assortis;
Ganterie &c, &c, &c.
Ainsi qu'un grand choix d'articles de fantaisie.
P. M. CHASSANIOL,
13mars Encoignure Chartres et Con 1

SEWELL T. TAYLOR,
15, Rue Royale,
Importateur de Vins, Liqueurs, &c.
Vente en Gros et en Détail.
Voir l'annonce publiée dans une autre colonne
1déc

Valenciennes! Valenciennes!

LES soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de dentelles valenciennes, nouveaux dessins, qu'ils vendront à des prix excessivement réduits. LION & PINSARD,
7av 66 & 68 rue Royale, encoig. Bienville

CIGARES de la Havane—1,400,0000 cigares de la Havane, garantis d'importation directe et du meilleur tabac de Vuelta de Abajo, Imperiales, Regalias, Regalia de Londres, Regalia Britania, Trabucos, Londres, Cazadores, Prensados, Cilindrados, Millar, Congresses, Medianos Angustos, Privilegiados et autres dimensions, en magasin et à vendre par BORNIO & FRERE,
28av No 34 rue Gravier

ESCOMPTE—N'importe quel lot gagnant de la loterie de la Havane, sera escompté à un taux modéré par BORNIO & FRERE,
28av No 34 rue Gravier

TABAC en feuilles de la Havane—58 balles pour capes et tripes, première qualité, garantie Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre à des conditions libérales, pour clore une consignation, par
BORNIO & FRERE,
28av No 34 rue Gravier

CIGARRETTES—Un ... reçus dernièrement de la Havane, des marques Cuervo, Espanola Distinguida Espanola; El rol et Garcia, en magasin et à vendre par BORNIO & FRERE,
28av No 34 rue Gravier

PICADURA—En tabac haché pour cigarettes—19 barils reçus tout récemment de la Havane, par le brick Mary Elisabeth et à vendre par
BORNIO & FRERE,
28av No 34 rue Gravier

EN débarquement du navire Mary Annah, de Bordeaux :
44 barriques vin rouge.
A vendre par E. DECHAMPS,
26av 21 rue de la ...

EN débarquement du navire Mary Annah, de Bordeaux :
105 caisses vin rouge—25 do vin blanc,
A vendre par E. DECHAMPS,
26av 21, rue St Louis

EN débarquement du navire Mary Annah, de Bordeaux :
10 1/4 cognac 4eme preuve,
A vendre par E. DECHAMPS,
26av 21, rue St Louis

EN débarquement du navire Howard :
100 jeux barils pommes,
150 douzaines baquets peints,
100 do à planches, à vendre par
H M BARLOW & Co,
26av—6 [illegible]

Atelier de Ferblanterie à vendre.

LE soussigné, partant pour France, offre de vendre la suite de ses affaires et son atelier de ferblanterie. GUYON ...
24av—8f Annunciation et Delord

Demande de Ferblantier.

UN BON FERBLANTIER sachant bien conduire et pouvant diriger une ferblanterie de cette ville, trouvera de l'emploi en s'adressant No 40, rue Tchoupitoulas, encoignure Natchez Aucy. 24av—1mo

EN débarquement du navire Asia, de Cincinnati :
20 barils whiskey Bourbon,
10 demi barils whiskey Bourbon,
20 do do White Wheat,
10 do do Monongahela,
10 do do Rye. A vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
24av 13 & 15 rue St Louis

Concessions de terre, Pensions, &c

AVIS à tous ceux qui ont droit à des concessions de terre, en vertu de la loi du Congrès du 3 mars 1855 et à ceux qui ont droit à des pensions, aux veuves des soldats de la Révolution et de toutes les guerres depuis cette époque.

Le soussigné ayant reçu, du Bureau des Pensions à Washington, le mode de procédure à observer, offre ma présente ses services. Ayant reçu également les listes de soldats et marins qui ont rendu des services durant la guerre de la Révolution et de toutes les autres guerres que les Etats Unis ont eu à soutenir depuis 1790, ainsi que durant la révolution au Texas, en 1836, il est prêt à aider les officiers et soldats ou leurs veuves et leurs héritiers, &c. en obtenant les terres ou leurs pensions pour services rendus dans les différentes guerres.

Il répondra promptement aux lettres adressées à ceux qui ont besoin de renseignements.

Ayant un excellent agent à Washington, il est convaincu que toutes les réclamations qui lui seront confiées seront présentées sur-le-champ. Dans les cas où les réclamations seraient repoussées, il ne demandera pas d'honoraires.
D. I. RICARDO, Notaire Public,
29mars—2m No 29, rue du Camp.

Librairie Classique et Religieuse.
MICHON,
200, rue Royale, encoignure Place St-Antoine,

INVITE respectueusement sa nombreuse clientèle à venir visiter les articles suivants qu'il vient de recevoir de France et de New York, en outre d'un grand assortiment de livres et papeterie, livres de sainteté, de Méthodes, bréviaires, paroissiens et missels, livres en papier, statuettes en plâtre et carton, bénitiers, crucifix en or, argent et bronze, cadre doré, besoins de broderie en ... sorte ... un grand assortiment de plumes métalliques, ... [illegible] à des prix très modérés.

NOTA—M. Michon se charge de commander des livres ... [illegible]

Résidence à la Baie St Louis.

A LOUER—Deux maisons contigues ... [illegible] ... S'adresser à E J HART & Co
17 avril No 77 et 79, Tchoupitoulas

PAPIERS PEINTS NOUVEAU.
DELCROIX.
108—Rue de Chartres—108.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages les plus nouveaux dessins en papiers peints qu'il se propose de vendre en détail ... [illegible]

Le vaste assortiment qu'il a toujours en magasin offre à tous acheteurs une variété complète de papiers peints de tous genres, depuis les papiers communs, à une couleur, jusqu'aux tentures de luxe, satinés, veloutés, dorés, &c. &c. La manufacture de toutes ces richesses, sortant des principales manufactures de papiers peints de France, peut à la vogue dont il jouit ... [illegible] ... visiter l'entrepôt avant d'acheter ailleurs ... [illegible]

La maison DELCROIX profite de cette occasion pour annoncer qu'elle ne négligera rien pour retenir la vogue dont elle jouit, et qu'elle en ... [illegible]
17av DELCROIX, 108, rue de Chartres

$50 de récompense.

DES voleurs se sont introduits dimanche soir, le 6 du courant, dans la maison ... [illegible] ... la récompense de $50 sera donnée à celui qui fera découvrir les voleurs ... [illegible]
CHARLES GOGAN.
10 avril— rue Burgundy No 252

Chapeaux.......Chapeaux.

UN assortiment de choix de chapeaux de Panama, de Leghorne, de Campeche et en paille de ... [illegible] ... reçu par le steamer Black Warrior et à vendre par
JOHN M. GOULD & Co,
20av No 18, rue des Magasins

EN magasin et à vendre par le soussigné
1000 paniers anisette, diverses qualités
100 paniers guignolet, 25 caisses du
... caisses curaçao, divers modèles,
600 do Marasquin, divers formats
100 do eau verte,
100 do Eau de vie de Dantzick,
25 do crème de thé,
25 do crème de noyau,
500 do liqueurs, diverses qualités,
100 do absinthe ordinaire,
50 do kirsch do
10 do Peppermint,
100 do Stoughton's bitters,
25 do Bocker's do, 25 do Gouloy's do
25 do Vermouth, 100 caisses cerises à l'eau de vie
20 barils Anisette fine blanche, 20 do rose,
10 do Surfine, 40 do do superfine,
10 do Mallorca, 20 do do marasquin, diverses qualités
10 do brandy américain,
10 do Spinoer's Bourbon whiskey,
10 do Bourbon whiskey supérieur,
4 barils Madère fin, 3 do Porto,
2 barriques vin pour famille,
2 boucauts rhum de la Jamaïque
10 do do imitation,
2 pipes genièvre de Hollande,
6 quarts eau de vie, marques diverses.
4 nov P ROUMIEU, 20 rue St Louis

CONFECTIONS d'été pour hommes—24 malles paletots, sacs et pardessus en mérinos léger ... pour, ... dernières modes, à vendre par
LAGAY & LECANU,
18 av ... rue de Chartres

CHEMISES DE PEAU pour hommes et enfants—100 douzaines coton écru léger,
100 do mérinos;
60 do flanelle légère;
60 do fil écru extra;
40 do soie.
Reçues par le Philadelphia, à vendre par
LAGAY & LECANU,
18 av 36, rue de Chartres

J. CASBERGUE
Marchand Tailleur
77 **RUE St CHARLES** 77

ANNONCE à sa clientèle et au public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment de choix, de :
Coutils blancs et couleurs pour pantalons,
Marseilles do pour gilets de dessus
Mérinos fins noirs pour pantalons et habits,
Casimirs d'été fins, légers et du couleurs, pour pantalons et habits de travail.

Il vendra tous ces articles à des prix modérés comme par le passé.
CASBERGUE,
21 mars No 77 rue St Charles

LOPEZ. F. OPPENHEIM.
LOPEZ & Co,
Fabricants de Chocolat à la vapeur
ET CONFISEURS,
95 RUE CHARTRES, *Encoignure Conti.*
Gros et Détail.
Nouvelle-Orléans.

MAGASIN DE TAPIS.
23 RUE DE CHARTRES.

TAPIS—Assortiment complet en tous genres.
TOILE CIREE pour parquets de toutes les largeurs en qualités.
NATTES—500 rouleaux 4/4, 5/4 et 6/4 blanches à carreaux et de fantaisie, récemment débarquées.
STORES—tapis de table et de piano, étoffes en crin, baguettes d'escalier, descente de lit, devants de cheminée, nattes, toiles de damas et broquets pour tapis à miettes. Le tout à des prix excessivement réduits.
A. BROUSSEAU et Co,
12 mars 23, rue de Chartres.

VINS FINS!

VIN rouge de Bordeaux, de première qualité. Les soussignés, seuls agents de CRUSE & FILS FRERES à Bordeaux, ont constamment en magasin et offrent à vendre un grand assortiment de leurs célèbres vins tels que CHATEAU MARGAUX LAFITTE, LEOVILLE, LAROSE, LATOUR, ESTEPHE, YQUEM, COUTET et autres vins.
SCHRODER & Co.
14 av—1m 1f t 12 j No 21, rue St Charles

Compagnie d'Assurance mutuelle des Négocians
Bureau : No 103, rue du Canal.
DIRECTEURS :
Wm Vogel, P. Poutz,
Logan McKnight, M. Cuddy,
G. Miltenberger, J. A. Braud,
B. O. Vignaud, P. Maspero,
B. P. Voorhies, O. Gaillard,
John Pemberton.

CETTE Compagnie, qui a été organisée sur le principe d'assurance mutuelle, sera prête le 1er juin prochain, à émettre des polices d'assurance contre les risques de la mer, des fleuves et de l'incendie.

Bureau de la Compagnie d'Assurance mutuelle des Négocians.
Nlle-Orléans, 12 mai 1854.

A une assemblée des Directeurs de cette Compagnie, M. John Pemberton a été élu président et M. A. Schreiber secrétaire. 19 mai

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il répare, comme par le passé, les montres et les bijoux et monte les diamants. Il espère que le patronage dont il a été honoré jusqu'ici ne lui fera pas défaut.
J. FEYTEL,
1e ars 22, rue de Chartres.

SANGSUES.

PAR suite d'arrangements pris avec leurs correspondants du Havre, de Hambourg et autres localités, Messieurs J. F. CLEU & Co, de New-York, reçoivent constamment les meilleures sangsues, qu'ils vendent à des prix modérés.

TOUT LE MONDE LE SAIT,

Mais tout le monde ne sait peut-être pas qu'Alexis et Levis sont les seuls dépositaires et agents chargés par J. F CLEU & CIE de la vente de cette marchandise en cette ville.

Les acheteurs de sangsues peuvent donc s'adresser à ALEXIS & LEVIS, Pharmaciens, encoignure Royale et Bienville, où ils obtiendront au même prix qu'à New-York. 15mars—

Marchandises attendues par le Black Warrior.

82 malles habillements d'été pour enfans, comprenant tous les derniers genres, à vendre par
LAGAY & LECANU,
18 av 36 rue Chartres

[illegible]

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Trains pour passagers, de Osyka à la Nlle-Orléans, tous les jours,
A PARTIR DU 1er AVRIL PROCHAIN.

DES trains partent du Dépôt ... pour Osyka (85 milles) tous les jours, à 6 heures du matin. Des trains partent d'Osyka pour la ville, à 2 heures et arrivent à 7 heures du soir. Des trains pour le fret partent du Dépôt en ville, tous les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin, et d'Osyka tous les lundis, mercredis et vendredis, à 8 heures du matin.
WARNER A GRICE, Surintendant
30 mars des trains de transport

Magasin à louer et installations à vendre.

Le propriétaire de l'excellent magasin No 12 rue Royale, près du bureau de poste, ayant l'intention d'abandonner ... offre de vendre les installations ... bas prix, ainsi que le fonds de ... à très bon marché. C'est ... qui veut embrasser cette branche de commerce, une occasion qui offre des avantages ... à vérifier ... [illegible]

AVIS.

ON désire ... [illegible]

CHAUX—1,000 barils chaux de ... Cap Girardeau ... [illegible]
P H MONSSEAUX

AVIS.

[illegible]

LE soussigné informe ... [illegible]

TOILES IMPRIMEES
NOUS offrons ... 500 pièces toile imprimée ... yarde,
75 pièces soie à carreaux ...
... robes organdie ...
... de barèges à volants à ...
... chemisettes et manches ...
E & J. ... [illegible]

LIBRAIRIE FRANCAISE
VOR HEBERT & Ce
Reçu par le Nuremberg du Havre
NOUVEAUTES
[illegible]

Un grand assortiment d'ouvrages pour la jeunesse.

Ouvrages Religieux
Livres Classiques.
[illegible]

A LOUER
[illegible]

ABSINTHE ... [illegible]

Célèbre encre à écrire et à copier de Butler.
P. Fuzel & Co, No 37, rue de Chartres
[illegible]

Enveloppes.
[illegible]

Livres à copier les lettres de Mann.
[illegible]

Boîtes à capsules, en ferblanc.
[illegible]

Papier pelure d'oignon.

RECEMMENT ... [illegible]
D. FELT & STETSON,
23av 64 rue de Chartres

LE PROGRES.
Journal Français publié à New-York depuis le 1er janvier 1855.
ON S'ABONNE A LA NOUVELLE-ORLEANS, CHEZ
A. PAYA,
56, RUE DE CHARTRES.
Conditions d'abonnement :
Un an ... $6 00
Six mois ... 3 50
Trois mois ... 2 50
9 avril

A louer pour cause de départ.

UNE MAISON de résidence située à l'encoignure des rues ... [illegible] ... cuisine ... jardin. On louera à bas prix. Pour plus amples renseignements, s'adresser à
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
9av No 13, rue St Louis

A VENDRE en débarquement du navire ... Standish, venant de Bordeaux, par les soussignés :
60 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles.
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
Encoignure Moreau et Mandeville,
9av Troisième district

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés—160 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, 600 caisses vin rouge Pauillac Médoc.
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
Encoignure Moreau & Mandeville,
9av Troisième District

Avis aux consommateurs de gaz et au public.

AVIS est par le présent donné que à partir du ... mai prochain, la Compagnie du Gaz de la Nlle Orléans, cessera de poser, comme tant de fois ... les installations de gaz dans les maisons. La Compagnie désire laisser aux entrepreneurs ... la pose des installations ... entrepreneurs ... qui se livreront à ce genre d'affaires ... une licence de la Compagnie ... Tous ceux ... ments Le gaz ne sera pas introduit dans une maison dont les installations n'auront pas été approuvées ... entrepreneur ayant un permis de la Compagnie et ... et approuvées, par un officier de la Compagnie. La Compagnie possède un grand approvisionnement de matériaux pour installations ... dant, le soussigné recommande au public MM. Chambers et Loeffler, No 142 rue de Chartres comme des entrepreneurs fidèles et capables.
Par ordre de la direction,
W. S. CAMPBELL, Surintendant.
Bureau du gaz, 25 mars 1855. 25mars—1m

AVIS—F. ROUMIEU a transporté son magasin du No ... rue ... au No ... rue de la Vieille Levée.

MAISON A LOUER ... rues Condé et Hôpital ... [illegible]
A. XIQUES, 135 rue Dauphine
27 mars— entre St Louis et Conti

Charbon pulvérisé.

COAL
20 boucauts en débarquement du navire Calcutta, venant de Philadelphie, à vendre par
X. LAMBERT,
10av No 63, rue des Magasins

JAMBONS—100 tierçons jambons de cuisine et Co Buffalo, et Evans et Swift, à vendre par
P. COOK & Co, 40, rue Poydras

A vendre,

UN Magasin de Vin au détail, très bien achalandé, rue Maison—On vendra également une charrette avec cheval et tout le matériel nécessaire à un marchand de vin. S'adresser chez
PAUL LACROIX,
6 avril No 12, rue ...

EN débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux :
10 barriques vin blanc Haut Sauterne,
60 barils do do
A vendre par X LAMBERT,
8mai rue des Magasins No 69

PANTALONS mérinos et drillés pour hommes—500 paires article nouveau pour cette température, à vendre à très bon marché par
LAGAY & LECANU,
18 av 36 rue de Chartres

G. LAVIE.
5, rue St Charles entre Canal et Commune.

OFFRE en vente à un prix très réduit une partie de **Chocolat à la crème et bonbons** fins de Paris en boîtes et par livre. 1ljan

CHAUSSURES—En débarquement du steamer Philadelphia, bottes et souliers pour dames et hommes, à la convenance des acheteurs de la ville et de la campagne, à vendre à un prix raisonnable par JOHN M. GOULD & Co
14 avr